

Assemblée générale d'Euralens

Vendredi 30 novembre 2018

Procès-verbal

(La séance, présidée par Sylvain ROBERT, est ouverte à 14 heures 20.)

M. LE PRÉSIDENT.- Bonjour à toutes et à tous. Merci à Olivier SWITAJ de nous accueillir dans cet espace culturel Grossemy et merci à Alain WACHEUX de nous accueillir aussi dans cette communauté d'agglomération CABBALR.

C'est un moment un peu plus particulier parce que, aujourd'hui, nous sommes à Béthune Bruay, mais nous avons aussi validé tout à l'heure en Conseil d'administration l'adhésion de la Ville de Bruay à Euralens, c'est aussi une étape importante dans l'évolution de l'association.

- **Accueil et introduction**

M. LE PRÉSIDENT.- Si vous en êtes d'accord, je vais laisser la parole au Maire de Bruay-la-Buissière pour nous dire deux mots en introduction de cette Assemblée générale de l'association Euralens.

M. SWITAJ.- Merci, Monsieur le Président. Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à Bruay-la-Buissière.

C'est vraiment un extrême plaisir de pouvoir vous accueillir et d'avoir présenté la candidature de Bruay-la-Buissière pour rejoindre cette belle association qu'est Euralens. Jusqu'à présent, nous nous étions contentés de suivre, au travers d'Artois Comm. dans un premier temps et de la CABBALR depuis près de deux ans, les travaux au sein de l'association et, pour en avoir discuté avec Sylvain ROBERT et Gilles HUCHETTE, il me semblait important que Bruay-la-Buissière puisse rejoindre directement cette association, au même titre que d'autres communes sur les trois intercommunalités, ne serait-ce que parce que nous travaillons sur le cœur de ville qui est un des enjeux primordiaux des centres des différentes intercommunalités qui sont les nôtres, mais aussi tout simplement pour pouvoir faire partie de cette grande famille qu'est Euralens et pouvoir intervenir directement dans les réflexions et dans les débats.

Merci au Conseil d'administration d'avoir accepté notre candidature.

Bienvenue dans cet espace culturel Grossemy qui a une très longue histoire culturelle de spectacle, mais pas seulement. J'espère que vous appréciez l'accueil qui vous est fait aujourd'hui.

Je vous souhaite une très bonne Assemblée générale.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Olivier. C'est un plaisir partagé, même si l'actualité ne favorise pas les déplacements et n'incite pas à s'aventurer en dehors des bases des uns et des autres. En tout cas, on voit que, cet après-midi, l'Assemblée générale est fournie dans sa diversité.

Vous avez toutes et tous malheureusement eu l'information cet été du décès de Philippe RAPENEAU. Je voulais souligner le travail qui a été le sien dans son territoire et saluer l'initiative qu'il avait prise de faire adhérer la Communauté d'Arras à Euralens, c'était sous la présidence de Daniel PERCHERON. Cela montrait déjà la volonté d'élargissement dans l'échange et dans la philosophie que l'on pouvait porter au travers d'Euralens, qui était l'initiative

de trois agglomérations, mais d'un territoire minier et surtout l'ouverture vers d'autres espaces. Philippe RAPENEAU avait été un des premiers, en dehors de la géographie qui nous appartenait aux uns et aux autres à accompagner notre mouvement et à en être un des membres actifs au titre de la Communauté urbaine d'Arras. Nous aurons l'occasion de saluer Frédéric LETURQUE qui a été désigné pour poursuivre cette mission à la Communauté urbaine d'Arras et pour confirmer l'engagement de nos voisins arrageois dans nos travaux au sein d'Euralens.

L'association a vu et entériné au niveau du Conseil d'administration l'adhésion de la Ville de Bruay-la-Buissière. Nous avons également entériné la participation et la reconnaissance en tant que membres actifs de Veolia, de la Caisse des dépôts-Habitat et d'Enedis.

Nous avons également entériné l'adhésion en qualité de membres sympathisants de Fêtes en ciel et de l'Association régionale des Urbanistes Hauts-de-France.

Cela montre là aussi une certaine dynamique et une reconnaissance du travail réalisé. Au fur et à mesure, l'association évolue, grandit par rapport à ses partenaires. Aujourd'hui, nous avons 94 membres actifs et l'évolution que nous avons souhaitée collectivement il y a quelques années en ouvrant à des membres sympathisants trouve une autre perspective avec 43 membres sympathisants qui nous ont rejoints.

Là encore, ce sont des évolutions mais surtout une reconnaissance du travail réalisé. Sur la proposition de Jérôme DARRAS en Conseil d'administration, nous essaierons de profiter notamment du monde de l'entreprise qui nous rejoint pour faire évoluer nos forums et nous nourrir de leur expérience. Ils viennent en connaissant notre mode de fonctionnement, mais aussi pour nous apporter quelque chose et nous allons le faire évoluer dans cet esprit-là au sein de l'association.

Je ne vais pas revenir dans le détail sur les fondamentaux de notre association, les membres qui nous rejoignent les connaissent. Nous sommes un lieu d'échange et de dialogue pour accompagner les projets et la labellisation et un outil de pédagogie et de communication pour vulgariser l'évolution du territoire et pour que, en dehors du cercle des initiés d'Euralens, l'évolution du territoire puisse être partagée le plus largement possible.

- **Vie de l'association**

M. LE PRÉSIDENT.- L'ordre du jour de cette Assemblée générale est assez chargé. Nous terminerons par la labellisation des projets.

Je ne voudrais pas que, pour des questions de calendrier, les uns et les autres étant pris par des obligations à la suite de cette Assemblée générale, on en arrive à devoir aller très vite sur les projets de la labellisation. Je vais donc raccourcir la partie qui me concerne. Nous aurons un échange avec l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille ; son Président nous avait témoigné lors de notre dernière Assemblée générale la volonté qui avait été confirmée de cette adhésion de l'Agence d'urbanisme à Euralens et de participer activement à nos travaux. L'objectif est donc d'avoir un échange dans ce cadre et, en même temps, de faire un point sur l'ensemble des travaux de l'association et un point sur les projets qui ont été labellisés. Je laisserai la parole à Gilles HUCHETTE et Elodie SENECHAL qui en parleront.

Auparavant, je dois vous informer que deux marchés ont été validés au niveau du Conseil d'administration. L'un porte sur la réalisation d'un film par A ProPos. Cette agence a été lauréate d'un appel à projet et d'un appel d'offres réalisé dans le cadre de notre action, du marché de communication qui a été validé par le Conseil d'administration.

Nous avons aussi fait un appel à candidature auprès de l'ensemble des membres de l'association pour pouvoir renouveler le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration arrive au terme de son mandat de trois ans qui correspond à notre rythme d'activité dans l'association.

La liste vous a été donnée, vous avez l'ensemble des membres qui ont souhaité renouveler leur participation au Conseil d'administration. Ils étaient 24 dans l'ancienne formule et nous avons 37 candidats aujourd'hui. L'idée est d'avoir une association ouverte et surtout active, ce qui se traduit dans les candidatures. J'espère en tout cas que c'est le signe qui nous est donné dans la multiplicité et l'évolution du nombre de candidatures pour ce Conseil d'administration.

Nous avons dû prendre toutes les candidatures qui nous sont parvenues pour pouvoir les proposer. Vous avez les nouvelles communes qui ont adhéré au cours de ces trois années, nous avons également la Caisse des dépôts qui a fait acte de candidature.

Y a-t-il des remarques complémentaires ? *(Aucune)*.

Nous devons voter sur cette liste.

Y a-t-il des votes contre ? *(Aucun)*.

La nouvelle liste des membres du Conseil d'administration est approuvée à l'unanimité.

Ce Conseil d'administration sera amené à se réunir pour renouveler le bureau à partir du mois de mars de l'année prochaine.

Nous devons valider le compte rendu de notre dernière Assemblée générale qui s'est tenu le 6 juillet.

Rappelez-vous, cette assemblée générale s'est tenue au moment d'un match de l'équipe de France, donc une Assemblée générale rapide, néanmoins productive.

Y a-t-il des remarques sur ce compte rendu ? *(Aucune)*.

Le compte rendu de l'Assemblée générale du 6 juillet est adopté à l'unanimité.

Je vais laisser la parole à Elodie SENECHAL et Gilles HUCHETTE sur les projets labellisés et l'actualité du territoire.

M. HUCHETTE.- Je voulais vous signaler que la liste des candidats au Conseil d'administration était à l'accueil, vous pouvez la récupérer et vérifier que vous y figurez bien.

- **Actualités et projets du territoire**

Mme SENECHAL.- L'actualité du territoire est très fournie. On a essayé de vous donner les informations principales puisque le temps nous est compté.

Je commence évidemment par l'exposition « Amour » au Louvre-Lens qui connaît un vrai succès, à la fois populaire et médiatique depuis l'ouverture du 26 septembre et on espère que cela se poursuivra jusqu'en janvier.

Je soulignerai également l'intérêt croissant des médias pour tout ce qui se passe sur le territoire. Vous avez à l'écran les commémorations marquant la fin de la Grande guerre, avec la venue du Président de la République sur nos terrils, ce qui était assez surprenant et en même temps agréable.

J'évoquerai également, de façon plus anecdotique mais quand même, la multiplication de tournages de films sur notre territoire, des longs métrages, des clips vidéo, et l'accueil de grands rendez-vous nationaux ou européens, comme les rencontres nationales du tourisme culturel qui ont été organisées au Louvre-Lens le 20 novembre dernier par le ministère de la Culture.

Il y a également à souligner les rencontres de la FNAU qui ont eu lieu avec l'Agence d'urbanisme sur le territoire et un atelier délocalisé au 9 septembre bis à Oignies.

On peut également évoquer un projet qui n'est pas tout à fait sur notre territoire prioritaire, mais qui concerne un projet labellisé Euralens, le centre historique minier de Lewarde qui prépare, dans le cadre de l'engagement pour le renouveau du bassin minier, un centre de culture scientifique de l'énergie renouvelée, avec une exposition qui va s'intituler « Mine d'énergies » et qui apportera une réflexion sur le rôle de l'énergie dans le développement des sociétés contemporaines. L'ouverture de cette exposition n'est pas pour tout de suite, ce sera pour début 2019, mais on souhaitait le souligner, avec, en écho, les travaux menés dans le cadre du forum Euralens notamment autour de l'énergie. Je sais qu'Alain WACHEUX a prévu de nous parler de ce sujet.

Autre projet labellisé qui est en cours de finalisation, il s'agit de la Cité des électriciens à Bruay-la-Buissière. Les travaux sont maintenant achevés, il reste ceux des parkings et également la rénovation de la Maison de l'ingénieur voisine qui accueillera les équipes de la Cité des électriciens, mais également des expositions temporaires dont celle du photographe Thierry GIRARD pour l'exposition inaugurale. J'insiste un peu sur cette exposition puisqu'elle va être un élément fort de notre programme Odysée en 2019. Cette exposition de photos est vraiment dans la veine de ce que l'on souhaite montrer dans la transformation du territoire.

Autre élément d'actualité fort, les fêtes de la Sainte-Barbe qui commencent dès ce soir et jusqu'au 4 décembre. La Cité des électriciens y participe. Sur Lens-Liévin, la Sainte patronne des mineurs sera célébrée de manière particulière à travers un programme événementiel orchestré par l'Office de tourisme de Lens-Liévin et la Mission départementale Louvre-Lens tourisme. L'objectif de ces fêtes de la Sainte Barde est de conforter cette tradition forte dans le territoire, mais aussi d'installer progressivement dans le calendrier de la destination touristique autour du Louvre-Lens un événement qui revisite les traditions du bassin minier.

Autre actualité qui est importante pour le label et pour la dynamique autour du Louvre-Lens, c'est l'inauguration de l'hôtel du Louvre-Lens dans l'îlot Parmentier réhabilité. C'est dans ce cadre que le label Euralens a été accordé, un projet labellisé en 2014, inauguré officiellement hier. Lui, ainsi que son restaurant Le Galibot, ont ouvert courant novembre. Si vous ne l'avez pas encore découvert, je vous invite à y aller.

Autre manifestation, les rencontres européennes « Territoires de l'après-pétrole » auront lieu à la scène du Louvre-Lens. Elles sont organisées par le collectif Paysages de l'après-pétrole et la Mission bassin minier les 5 et 6 décembre prochains. Elle se concentre sur la notion de paysages en faisant se dialoguer sept expériences européennes de transition écologique.

Soulignons également la 6^e édition des Fugues sonores au 9 septembre bis de Oignies, les 8 et 9 décembre prochain. C'est toujours un temps fort de fin d'année important pour le territoire. Il se développe autour de la musique, mais aussi de l'image avec des événements sonores et une mise en lumière particulière du site en nocturne – c'est quelque chose d'assez surprenant –, avec un temps fort cette année, la remise en marche des machines du puits d'extraction n° 9 avec l'aide des anciens mineurs et passionnés de l'association Accusto Seci.

Actualité aussi pour Louvre-Lens Vallée, le pôle numérique culturel. Tous les ans depuis deux ans, le Culturathon est organisé à la scène du Louvre-Lens. Je rappelle le principe : 24 heures de créativité non-stop, avec 120 participants aux profils très variés, des artistes, des designers, des passionnés de culture, des codeurs, des entrepreneurs. Cela s'organise les 11 et 12 décembre au Louvre-Lens. Le thème de cette année est « la culture et le numérique, vecteur d'inclusion sociale, levier de développement du territoire ». Euralens, comme d'autres partenaires, participe à l'événement en proposant des défis aux participants.

Voilà pour les quelques actualités du territoire qui ont marqué ou qui vont marquer les semaines à venir. J'espère ne pas avoir oublié d'événements marquants ; sinon je vous prie que m'en excuser et peut-être vous-mêmes de les signaler, c'est toujours possible.

Je passe la parole au président pour évoquer l'actualité d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous l'avez vu, il y a beaucoup d'événements de fin d'année et nous retrouvons des projets labellisés avec la dynamique que nous avons souhaitée. Nous avons eu des travaux de labellisation avec les réunions du comité d'expert, nous avons eu les forums thématiques, le cercle de qualité qui s'est réuni dernièrement à Béthune et à Liévin notamment sur l'opération Cœur de ville. Dans cette action, beaucoup de choses ont pu émerger, Jean-Louis SUBILEAU va nous en dire deux mots. Le territoire évolue et le cercle de qualité évolue aussi, notamment dans les perspectives qui sont portées sur la réflexion de l'après 10 ans. Il s'agit de voir comment le cercle de qualité va pouvoir faire évoluer son mode de fonctionnement, se renouveler et s'élargir.

M. SUBILEAU.- Le cercle de qualité s'est réuni le 21 novembre. 12 experts étaient présents. Vous savez que nous tenons beaucoup à avoir aussi une vision avec un certain recul d'experts extérieurs. Pablo OTAOLA, l'Espagnol de Bilbao, et Dieter BLASE de La Ruhr étaient avec nous. Il est important qu'ils nous apportent leur regard. Outre les experts français, il y avait aussi les experts du territoire, je pense à Marie LAVANDIER et à Natacha LACROIX. Il y a eu une bonne dynamique.

Un livret sera diffusé, j'espère qu'il servira notamment aux communes et aux communautés d'agglomération membres d'Euralens. Ce livret a été préparé avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, avec ma petite équipe Euralens et les villes.

Nous avons fait cette journée en deux temps. Nous tenons beaucoup à essayer d'aller sur le terrain. Pierre-Emmanuel GIBSON et Nicolas BATAILLON nous ont accueillis le matin à Béthune à La fabrique, qui est un lieu très intéressant et qui montre un mode de renouveau des

centres-villes. Malheureusement, Olivier SWITAJ était malade ce jour-là et il n'a pas pu nous recevoir. Nous avons prévu un duo entre Béthune et Bruay.

Ensuite, nous sommes allés à Liévin où nous avons visité Liévin par un jour de marché, ce qui était très bien, et pu confronter la zone commerciale et le centre. L'un des objectifs de la ville, que nous a très bien décrit Jérôme DARRAS, est d'arriver à avoir une politique globale reliant ces deux ensembles.

Ensuite, nous avons à Liévin même une réunion l'après-midi, que Sylvain ROBERT a présidée, Jérôme DARRAS y a participé toute la journée, Alain NEVEÛ et le sous-préfet étaient présents. Plusieurs pistes de réflexion ont émergé. Je citerai les principales.

Le premier point est l'importance de l'habitat dans les cœurs de ville qui se dépeuplent souvent. Je sais que c'est une des préoccupations des dossiers Cœur de ville et des conventions signées avec l'État. C'est ressorti très fortement. Sur ce point, il y a eu l'idée de la plupart des participants qu'il fallait absolument mettre les jeunes au centre de la revitalisation des cœurs de ville pour essayer de les animer, essayer de faire aimer le centre. Je pense que les universités et les établissements d'enseignement ont beaucoup d'importance dans ce domaine de même que tout ce qui pourra être fait pour le logement des étudiants et pour un type de loisirs et de services qui feraient revenir les jeunes, qui les feraient habiter et fréquenter le centre-ville.

Il est aussi ressorti l'idée qu'il fallait consolider l'image et la personnalité de chacune des villes. Ce n'est pas forcément simple. Le système d'un archipel est un système de villes en réseau. Nous avons beaucoup parlé de cela.

Dans le livret final que nous allons établir pour la prochaine Assemblée générale, à partir des débats qui ont eu lieu et sur la base du livret que nous avons préparé avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, vous retrouverez un dossier le plus complet possible qui puisse être utile pour le développement des actions Cœur de ville dans le cadre de la convention signée avec l'État.

Le cercle de qualité a 10 ans, je pense qu'il a joué son rôle. Il faut sûrement maintenant revoir à la fois ses missions et aussi sa composition. Ce sera un des travaux que nous allons reprendre dans les prochains mois.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions sur le cercle de qualité ? (*Aucune*)

Nous poursuivons avec les forums. Je passe la parole à Gilles.

M. HUCHETTE.- Cette année, le nouveau forum que nous avons ouvert est celui sur la jeunesse et son engagement sur le territoire. La même méthode d'Euralens est toujours la même, il s'agit de partir de projets du territoire qui préexistent, amener des références extérieures et créer des conditions de discussion où, collectivement, on peut inventer de nouvelles solutions.

Ici, il s'agit de faire progresser collectivement le territoire sur cette question d'implication de la jeunesse. Nous avons des acteurs qui font des choses formidables. À Bruay, nous avons notamment repéré l'office de la jeunesse à Bruay, le travail que font les proviseurs avec les chefs d'entreprise, ce que fait le Pôle métropolitain avec les jeunes en service civique. Il existe des choses innovantes et réussies sur ce territoire, il s'agit de les mettre en valeur et surtout de les faire essaimer.

Nous ne pouvons pas imaginer cette thématique sans les jeunes. À chaque fois, 40 ou 50 jeunes sont présents à nos travaux, des collégiens, des lycéens, des étudiants, des jeunes engagés

dans le service civique, des jeunes engagés dans le milieu associatif. Nous avons missionné Christophe MOREL, qui fait partie du forum Euralens au titre de l'association l'Avenir pour tous, pour nous accompagner sur l'animation de ces travaux et la mise en réseau des différents acteurs de la jeunesse.

Nous travaillons sur des choses très pratiques. Nous avons des projets très concrets sur lesquels nous proposons aux professionnels et aux jeunes de se mettre autour de la table et de vérifier, sur quelques pratiques, comment on arrive à faire avancer ou à inventer une nouvelle méthode de mobilisation, de communication, d'implication, pour essayer de définir des nouvelles modalités de travail en commun, pour essayer et pouvoir identifier quelques ingrédients et quelques bonnes idées à partager avec l'ensemble du territoire.

Nous invitons également des références extérieures. À l'atelier 2, nous avions la présence de Larbi LIFERKI qui anime le projet Parkour 59. Il s'agit de voir, à travers la pratique du parkour, ce sport urbain assez fédérateur chez les jeunes, comment on arrive à enclencher sur l'appropriation du patrimoine, sur le retour à l'emploi.

Le prochain atelier aura lieu le 6 décembre. Nous serons accueillis au Cinéville d'Hénin-Beaumont. Delphine POMMIER, sa directrice, nous met à disposition son cinéma pour toute la journée. Nous aurons à nouveau des tables de projet, à la fois des projets concrets qui sont ceux portés par Euralens, comme le travail que nous faisons avec le programme Odyssée sur les cabanes, sur la colombophilie, mais aussi d'autres opérateurs qui travaillent sur le territoire.

Nous serons au Cinéville d'Hénin-Beaumont, parce que nous avons proposé d'inviter une réalisatrice qui s'appelle Léa FREDEVAL. Elle a 28 ans, elle tenait un blog, elle a fait bouquin, puis elle a été missionnée pour faire un film à partir de son travail sur la place de la jeunesse dans la société. Ce film s'appelle « Les affamés », vous l'avez peut-être vu. Louane EMERA, une actrice maintenant bien connue, originaire d'Hénin-Beaumont, en tient le premier rôle. Cette réalisatrice sera présente avec nous dès le matin pour participer à nos travaux et à nos ateliers. Nous déjeunerons sur place et, l'après-midi, Euralens offre une séance de cinéma et de débat. Nous diffuserons ce film Les affamés. Puis, nous aurons une séance de débat autour du film en présence de la réalisatrice. Nous avons envoyé des formulaires d'inscription. Le matin, nous avons une jauge de 80 à 100 personnes, 40 à 50 jeunes et 40 à 50 professionnels des politiques jeunesse. L'après-midi, nous pouvons accueillir jusqu'à 250 personnes. N'hésitez pas si vous souhaitez venir avec vos collégiens, vos lycéens, les jeunes avec qui vous travaillez et, même si vous n'avez pas de jeunes avec vous, vous avez le droit de venir pour cette séance de débat qui aura lieu le 6 décembre après-midi à Hénin-Beaumont.

Vu la richesse du matériel et le temps de travail nécessaire, nous avons proposé de ne pas le conclure trop vite et de le conclure plutôt au mois d'avril pour avoir le temps de continuer à travailler sur les projets en février-mars. Nous aurons une séance de restitution au mois d'avril 2019.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est vrai que, dans tous les forums thématiques, on se rend compte que la thématique de la jeunesse est large et nécessite un peu plus de temps pour pouvoir se poser et réinventer la formule du forum telle qu'on l'avait prévue. Avec cette opération dans le cinéma, il s'agit aussi de pouvoir connecter différemment un public cible et les évolutions que l'on peut proposer au sein d'Euralens pour nourrir la réflexion collective.

C'est aussi le fil conducteur de ce que nous avons voulu faire pour l'Odyssée, pour les 10 ans d'Euralens. Il y avait eu l'appel à folles idées sur internet dans un premier temps, avec

115 projets qui avaient été déposés, une initiative populaire notamment via internet, qui nous ont permis de constituer le programme de l'Odysée qui sera présenté tout à l'heure.

Nous avons aujourd'hui un programme qui a fait l'objet d'une proposition, d'une validation et d'échanges réguliers avec les différents partenaires. Nous avons beaucoup de partenaires mobilisés sur cette action. Il s'agit de voir comment la population arrive à vivre et à être demain vecteur de communication sur l'évolution de son propre territoire et de se poser au bout de 10 ans d'Euralens, 10 ans d'activité commune et élargie.

Tout à l'heure, je parlais des nouveaux membres d'Euralens. Quand on a des entreprises, des nouveaux membres actifs, des collègues, des lycées, des nouveaux membres sympathisants, cela montre que la dynamique d'Euralens est en mouvement depuis 10 ans et donne aujourd'hui une reconnaissance à ce qui peut être porté.

Des partenaires se sont engagés dès le début, ils ont marqué leur intérêt pour participer à cette opération de l'Odysée. Il y a des grandes entreprises, des partenaires projets et des grands partenaires, il y a aussi tout un tissu de PME-TPE qui souhaitent s'engager à nos côtés dans l'opération Euralens. Nous les avons d'ailleurs sollicités pour l'opération « une œuvre, une entreprise ». Les 150 communes des trois agglomérations du territoire d'Euralens ont été sollicitées pour voir comment elles souhaitaient s'impliquer dans le quotidien de cette Odysée. Nous avons aussi sollicité les entreprises pour leur proposer une opération un peu atypique en lien avec un des points fondateurs d'Euralens qui est le musée du Louvre. Daniel PERCHERON disait : « Le plus beau musée du monde arrive chez nous. Que peut-on donner comme retentissement ? ». Là, il s'agit de voir ce que l'on peut avoir comme retentissement économique. C'est le moment de faire le lien dans le quotidien, de voir comment des œuvres peuvent être mises dans les entreprises et comment avoir une approche différente de la culture et de l'entreprise.

Je vais laisser la parole à Julien CARREL pour qu'il nous brosse globalement le projet d'Odysée. Le programme est riche en projets. C'est là aussi la preuve de la dynamique qui a pu être réalisée et de l'énergie dépensée par les équipes. Je veux souligner l'implication de l'équipe d'Euralens pour, avec de bonnes initiatives et des bouts de chandelle, pouvoir donner une autre aura et une autre perspective à des projets qui sont en grande majorité des projets d'initiative populaire et tout l'enjeu était d'en avoir un fil conducteur. C'est ce que Julien va expliquer. Il faut surtout insister sur l'action qui a été celle des partenaires et de l'équipe d'Euralens pour pouvoir aboutir à ce programme Odysée 2019.

M. CARREL.- Effectivement, avec cette opération Odysée, nous faisons le point sur 10 ans de transformation du bassin minier du Pas-de-Calais, avec une mise en perspective sur les 10 années à venir. Ce qui fait la sève, le cœur de ce programme, c'est un appel à folles idées, ce sont des idées des habitantes et des habitants, c'est cette communauté d'habitants programmeurs. C'est une vraie singularité, avec une mise en œuvre qui se fait très largement avec des opérateurs locaux.

Je ne vais pas vous broser l'avant programme de cette Odysée, vous l'avez avec vous. Le programme définitif sera dévoilé en février 2019. Je vais inviter certains porteurs de projet à vous les présenter de manière succincte.

Pour commencer avec une belle proposition, l'Odysée colombophile, j'appelle les élèves du lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont à me rejoindre, ainsi que M. DELONNELLE du lycée

Béhal, Juliette GUEPRATTE pour le Louvre-Lens et Philippe RENARD du groupement des colombophiles de Béthune.

Orlane PIESSET et Médéric COGET du lycée Pasteur vont nous raconter cette initiative de l'Odyssée colombophile.

M. COGET.- Je suis au lycée Pasteur d'Hénin-Beaumont. Un jour, notre professeur nous a parlé de ce projet qui serait placé au parc du Louvre-Lens. On a fait un colombier, de la conception à la réalisation. On a décortiqué les étapes, on a fait les plans, dessins techniques, dessins sur ordinateur, quantification, etc.

Mme PIESSET.- Je me suis chargée du troisième atelier qui consiste à rechercher les différents matériaux adaptés, tels que le bois, le grillage. J'ai dû passer par plusieurs fournisseurs pour tout cela. J'ai pris en charge les chiffrages, à savoir le coût de la construction, les prix des matériaux. J'y reviendrai plus tard.

M. COGET.- Comme vous pouvez le voir sur la diapositive, on a fait une petite BD humoristique qui est notre mascotte sur nos portes du lycée. Vous voyez du dessin sur planche et du dessin assisté par ordinateur. Grâce à cela, on a réussi à faire les maquettes, par exemple le nichoir pour aider les élèves du lycée Béhal de Lens pour la construction. On a fait ces maquettes parce que cela va nous aider à visualiser notre projet.

M. CARREL.- Pouvez-vous nous expliquer comment, de la phase de conception, la phase de construction va se réaliser ?

M. DELONNELLE.- Bonjour à tous. Je suis directeur délégué aux formations du lycée Béhal.

Sur ce projet, en partenariat avec Euralens et avec le lycée Pasteur d'Hénin, après de multiples réunions, nous avons récupéré un dossier très bien ficelé de la part des élèves, notamment avec tous les plans. On vient de rentrer dans une phase de réalisation.

Il faut savoir que, après avoir fait ces plans des différents nichoirs, nous sommes passés par la commande de matériaux avec certains de nos partenaires et nous sommes en train d'en réaliser 200. Ces 200 nichoirs sont réalisés par des élèves de CAP menuisier-installateur. Le lycée Béhal est lycée des métiers du bois, nous avons des formations qui vont du CAP jusqu'au Bac Pro, voire jusqu'au BTS.

Au niveau du colombier, nous avons commencé à débiter des plots de bois et des billes de bois afin d'en faire l'ossature, afin de respecter les délais et pouvoir fournir ce colombier pour implantation pour le mois de février.

Entre-temps, nous avons fait intervenir les associations de colombophile au niveau de nos classes afin qu'elles puissent notamment donner leurs besoins, mais surtout leurs contraintes vis-à-vis des attentes au niveau des pigeons.

M. CARREL.- Quelques mots de la part du groupement colombophile de Béthune sur la collaboration dans cette aventure

M. RENARD.- Au niveau du groupement colombophile de Béthune, l'idée du projet est de M. TANTAR (??) qui ne peut malheureusement pas être là aujourd'hui. Nous avons été élus dans ce projet et, pour nous, c'est quelque chose d'extraordinaire, parce que cela nous permet de faire redécouvrir la colombophilie qui fait partie de notre patrimoine, de notre histoire.

Suite à ce projet, nous avons eu différentes réunions avec les élèves et les professeurs du lycée Pasteur à Hénin et du lycée Béhal à Lens qui nous ont permis d'établir un projet.

Je voudrais aussi remercier les enseignants. Ils ne se sont pas contentés de faire le projet, ils ont aussi retracé au niveau des élèves toute l'histoire de la colombophilie, les recherches sur les habitats. C'est formidable et je pense que c'est une chance pour la colombophilie qui, aujourd'hui, connaît quelques difficultés pour différentes raisons, notamment l'installation qui est compliquée. C'est vraiment une très belle chose pour nous.

M. CARREL.- Le lycée professionnel, la culture populaire et le Louvre.

M. GUÉPRATTE.- Bonjour à tous.

Je voudrais tous vous remercier parce que, au Louvre-Lens, nous sommes très fiers d'accueillir un projet aussi exemplaire dans son montage, qui permet aux élèves d'apprendre sur un projet concret qui va être vu par les visiteurs du musée et les habitants, qui permet de mettre en relation le monde associatif, l'éducation et le musée. C'est un projet qui, en interne au musée, nous pousse dans nos retranchements parce qu'on n'a pas l'habitude de travailler avec des pigeons. Cela nous permet de travailler en transversalité sur un morceau de patrimoine assez fondamental, le patrimoine colombophile et ce que l'on appelle le patrimoine immatériel, encore vivant aujourd'hui, qui va prendre vie dans le parc du musée, ce parc qui est un ancien terroir, la mémoire de la fosse 9. C'est aussi notre projet au Louvre-Lens que de valoriser et de partager le patrimoine culturel universel, celui qui nous appartient à tous et ce patrimoine populaire, matériel, immatériel celui du bassin minier.

Merci et bravo.

(Applaudissements).

M. CARREL.- Merci beaucoup.

Deuxième initiative parmi les éléments de programmation de cette Odyssée, là encore directement issue d'un appel à folles idées, l'Odyssée des cabanes. C'est une idée émergée de la part d'un certain nombre d'habitants. La question est de savoir comment vous souhaiteriez valoriser la Chaîne des parcs en 2019, ce que vous auriez envie de montrer à vos familles et vos amis. L'idée d'imaginer des cabanes et des œuvres de Land-art venant valoriser la Chaîne des parcs est ressortie. Elle se qualifie aujourd'hui avec un concours de design international.

J'appelle Blandine ROSELLE qui a piloté cette initiative.

Mme ROSELLE.- En effet, la cabane est un objet idéal pour travailler avec l'ensemble des publics. On a tous eu une cabane chez nous, dans notre jardin ou dans notre chambre. Aujourd'hui, la cabane est hyper tendance, on va faire des week-ends insolites dans des cabanes perchées. Il y a donc à la fois une tendance, un acquis pour tout le monde sur cet objet. Il parle à tout le monde et c'est un levier absolument facile vis-à-vis du public et qui est porteur.

Deuxième aspect de la cabane, elle peut être conçue par des architectes, par des designers, des urbanistes, des paysagistes. On a des modes de construction ou d'idée de réalisation complètement différents, avec des perspectives complètement différents qui permettent des relectures du paysage.

C'est bien l'objet du concours qui s'adresse à des plasticiens, des paysagistes, des urbanistes, des architectes. L'idée est de valoriser les parcs de la Chaîne des parcs, du territoire

d'Euralens. Ce n'est pas l'idée d'une cabane refuge où on pourrait s'installer, c'est vraiment un outil permettant la redécouverte des paysages, donnant envie aux gens d'aller se promener, d'aller découvrir les parcs de la Chaîne des parcs, d'offrir de nouvelles perspectives ou de proposer de nouveaux usages puisque les cabanes peuvent faire office de petits modules de jeux, cela peut être des lieux de rencontre, des lieux avec des outils de contemplation. Les perspectives sont nombreuses et variées.

Le concours a déjà été lancé. Je compte sur vous pour le diffuser très largement. Il a été publié sur pas mal de revues. Il va faire l'objet d'un article dans un journal d'architecture anglais. On a déjà eu des lauréats potentiels, notamment des Brésiliens qui veulent répondre au projet. On sollicite aussi directement les groupements qui sont susceptibles d'être intéressés. Cela s'adresse aux professionnels comme aux étudiants. Je compte sur vous pour faire partie des acteurs de la diffusion de ce projet et donc de son succès, dont on ne doute pas.

Les candidatures sont à remettre le 15 février. Le jury sera le 7 mars. Ensuite, les lauréats auront deux mois pour réaliser les cabanes.

Autre aspect du concours, nous demandons aux lauréats de faire participer la population le plus largement possible, cela peut être des habitants, des personnels en formation dans le domaine du bâtiment ou de la création, cela peut être des entreprises. Nous comptons sur des entreprises pour parrainer les projets.

La participation peut se faire au moment de la conception du projet avec les équipes lauréates si elles le souhaitent, pendant la construction, en participant en termes de mécénat ou en mettant la main à la pâte sur la réalisation, cela peut se faire sur l'animation des projets une fois qu'ils sont réalisés.

Six cabanes seront lauréates. Elles seront construites en trois temps et chaque temps sera animé. Le premier temps sera le grand lancement de l'Odysée. Le second sera le colloque urbanisme initié par Euralens dans le cadre de l'Odysée. Le troisième sera la fête de la Chaîne des parcs. À chaque lancement de deux cabanes, il y aura des festivités, des manifestations qui nous donneront l'occasion de profiter pleinement des objets réalisés pour l'occasion.

(Applaudissements).

M. CARREL.- Merci pour cette belle initiative qui pourrait se continuer dans le cadre de la capitale mondiale du design.

Troisième projet dont certains porteurs vont vous parler, toujours dans cet appel à folles idées : dans les parcs, on fait des cabanes, on y joue et on fait des pique-niques.

Dans notre territoire, nous avons de très bons produits, nous avons des grands chefs. Le gagnant de Top chef est à quelques encablures d'ici. Comment faire en sorte que les chefs et les restaurateurs du territoire puissent être valorisés pour le grand public ?

De cette initiative, est née l'idée d'un grand pique-nique qui va s'appeler « le Grand briquet ».

J'appelle Bernard CAILLIAU, le président du parc d'Olhain et Florence GIRARD pour l'office du tourisme CABBALR, pour nous en dire quelques mots.

M. CAILLIAU.- Bonjour à tous.

Effectivement, ce projet nous intéresse, parce que c'est totalement dans la fibre du parc d'Olhain que d'accueillir le maximum de monde, les familles, d'accueillir la convivialité. C'est donc une très bonne initiative. Je pense que le fait de mettre en évidence nos patrimoines culinaires avec de grands chefs de cuisine est important.

Pour information, il faut savoir que le cuisinier du parc Olhain a travaillé au Georges V. On a aussi chez nous le savoir-faire. Notre établissement accueille 600 000 visiteurs par an, 75 % à 80 % des gens viennent de la région Nord - Pas de Calais et 20 % viennent de l'étranger.

On parle du parc d'Olhain mais, pour les amoureux du bassin minier, il faut savoir que la majorité du parc d'Olhain est située à Maisnil-lès-Ruitz qui est une commune minière. C'est donc la reconversion d'un territoire minier. Il faut saluer Noël JOSEPH, Joseph BRABANT et Marcel WACHEUX qui en ont été à l'origine.

Beaucoup d'activités sont en train de se développer, des luges, un golf, du tennis, une course d'orientation, du Disc golf. Nous développons encore ce parc avec prochainement une restauration de 300 couverts, une salle de musculation pour les sportifs de haut niveau et un belvédère de 34 mètres de haut qui sera le point le plus haut du Pas-de-Calais, plus haut que le littoral, avec des tyroliennes qui pourront aussi être un lieu d'attractivité pour la population.

Mme GIRARD. - L'office de tourisme de Béthune-Bruay est associé et partenaire de cette opération qui se déroulera le dimanche 9 juin 2019. Bien évidemment, en tant qu'office de tourisme, nous souhaitons valoriser l'ensemble des chefs restaurateurs, ceux qui sont déjà connus – Marc MEURIN en est l'exception sur le territoire –, mais également ceux qui travaillent avec nous sur la base de produits locaux, régionaux, que nous valorisons nous aussi à travers un certain nombre de réseaux tels que les AmBBassadeurs, dont nous sommes fiers, et qui travaillent régulièrement à nos côtés.

Nous allons participer à cette belle opération, en conseillant bien évidemment l'association Euralens et en partenariat avec l'association Mange Lille qui a déjà l'habitude de travailler avec des chefs restaurateurs sur différents endroits, notamment à Lille, au niveau régional.

C'est une belle opération qui devrait profiter à près de 3 000 personnes ce dimanche 9 juin, c'est l'objectif. Le modèle économique doit être encore précisé puisque le projet est en cours, de même que les animations. L'office de tourisme étant partenaire, nous ferons la promotion de cet événement à travers l'ensemble des outils que nous concevons et nous espérons un grand succès pour cette opération que nous avons le plaisir d'accueillir sur notre territoire au parc départemental d'Olhain.

Je précise que l'office de tourisme Lens-Liévin est également associé à cette opération en tant que partenaire pour mobiliser l'ensemble des chefs restaurateurs de l'ensemble des territoires.

(Applaudissements).

M. CARREL. - Merci beaucoup.

J'appelle Mélanie LORIOT, de l'équipe d'Euralens, qui est chargée de la mobilisation des publics à travers des rendez-vous complices qui se passent en proximité pour mobiliser tous les partenaires et ces complices de l'événement.

Mme LORIOT. - Bonjour à tous.

Nous avons un programme, dont vous avez vu une partie ici, qui concerne un grand nombre d'habitants. L'objectif à Euralens est de pouvoir informer la population, d'avoir un petit réseau de bénévoles, de personnes qui souhaitent participer à la transformation du territoire et participer à l'Odyssée. Nous avons donc mis en place des rendez-vous qui sont des complices de l'Odyssée.

Un complice, c'est toute personne qui veut être un peu informée en avant-première de la programmation de l'Odyssée, qui est invitée, le jeudi soir ou sur invitation d'un des partenaires dans un événement qui existe, à connaître la programmation d'événements.

Sur cette diapositive, nous étions à la gare à Méricourt, à la médiathèque qui est labellisée Euralens. C'est un petit rendez-vous convivial à 18 heures où on invite les habitants. On envoie à notre réseau d'adresses mail que l'on a avec Euralens « La gare Méricourt invite son réseau » pour pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes. On invite donc les gens à venir à des petits rendez-vous, on boit un verre, on mange un peu et on discute. On parle de la programmation, de ce qui va s'y passer et on écoute aussi les habitants sur ce qu'ils pensent de la programmation, sur la façon dont on pourrait éventuellement appuyer la communication, ils disent comment ils veulent s'impliquer. Certains nous disent : « Le Grand briquet à Olhain, c'est super, le 9 juin, je suis disponible, je veux être bénévole et rencontrer les chefs » ; dans ce cas, on va inviter tous ceux qui le souhaitent à participer à l'événement avec nous. C'est le statut des complices de l'Odyssée.

Ces rendez-vous sont déjà mis en place, la programmation est encore ouverte. On invite tous ceux qui souhaitent organiser un rendez-vous. On l'a déjà fait par exemple à Lens, à Bruay-la-Buissière au Bookkafé. Il est tout à fait possible de refaire un de ces rendez-vous complices chez un partenaire, on agit sur invitation. Quiconque veut organiser un rendez-vous complice nous contacte – vous avez nos contacts sur la plaquette Odyssée – pour que leur soit dévoilée la programmation de l'Odyssée et pour inviter ceux qui le souhaitent à participer à cette grande aventure du territoire.

(Applaudissements).

M. CARREL.- Monsieur le Président, je vous rends le micro et l'ordre du jour.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, Julien.

On peut l'applaudir aussi. C'est le grand ordonnateur de ce programme.

(Applaudissements).

La communication définitive sera pour le début d'année prochaine. Vous voyez que, dans les échanges que nous avons pu avoir, dans ce que nous avons pu donner avec les nouveaux partenaires – je parlais des Fêtes en ciel, membres sympathisants d'Euralens –, on peut participer à l'élaboration et à ce programme Odyssée 2019.

À travers ces projets qui nous ont été présentés, vous avez la concrétisation des initiatives qui ont été portées dans le cadre de cet appel à folles idées. Le chemin a été long, peut-être tortueux mais, aujourd'hui, cela donne une bonne perspective sur ce que l'on peut avoir comme programme pour l'année 2019.

Je vais passer la parole à Alain WACHEUX. Dans les actualités du territoire, nous avons aussi l'actualité du Pôle métropolitain qui a le même périmètre que notre association. Il peut être intéressant de faire le parallèle entre ces deux structures.

M. WACHEUX.- Nous en sommes convaincus, je pense qu'il faut vraiment l'avoir à l'esprit comme un atout de notre territoire commun, Euralens est un bel endroit. Il paraît indispensable et, pourtant, pour beaucoup, il y a une bonne dizaine d'années, il était relativement improbable. Je crois que c'est pourtant un indispensable et assez fructueux forum, parce que c'est celui qui invite, qui rassemble, qui attire, qui implique, qui mobilise tous les acteurs qui sont concernés par notre territoire, par son aménagement, son développement et par la vie qui va avec. Ce sont des acteurs d'ici dans toute leur diversité, politique, économique, associative, culturelle, ce sont des regards extérieurs et ce sont aussi des experts de partout.

Il faut l'avoir à l'esprit aussi, n'en doutons pas, il faut le dire car, à l'évidence, parmi nos observateurs ou nos partenaires, certains ne le mesurent pas ou ne le projettent pas, notre territoire s'organise. N'en doutons pas et ne laissons personne en douter demain.

Il y a eu les districts – j'en profite pour souhaiter à nouveau un bon 50^e anniversaire à celui de Lens-Liévin –, il y a des communautés d'agglomération, il y a eu Euralens qui était le creuset de la création du Pôle métropolitain et il y a aujourd'hui le Pôle métropolitain de l'Artois. Comme c'est un élément qui se structure, qui prend progressivement sa place, je remercie le président d'Euralens de m'avoir donné l'occasion de vous en dire quelques mots puisque, d'une certaine façon, c'est ici qu'il est né.

Aurait-il pu venir plus tôt et être plus large ? Certainement. Était-il inscrit dans une espèce de dialogue utile avec ses voisins ? Je le crois. D'une certaine façon, la région l'a déjà formalisé puisque l'espace de dialogue régional est celui qui rassemble à la fois le Pôle métropolitain de l'Artois et le Pôle métropolitain Artois Douaisis.

Nous avons mesuré avec nos voisins d'Arras la disponibilité qui était celle du président défunt de travailler avec nous. J'ai quelque assurance que, avec le nouveau président, ce sera à nouveau possible.

Nous avons tous intérêt à travailler avec nos voisins les enjeux qui nous concernent ensemble, les éléments de cohérence et d'efficacité que nous pourrions produire mieux ensemble que chacun de notre côté. Je sais que le sujet de la santé, par exemple, de l'offre de soins ou de la carte hospitalière l'a déjà illustré.

Nos voisins sont aussi Lillois. Ils sont présents ou représentés. Je ne dirai pas que nos invités du jour représentent l'ensemble de la métropole, mais, d'une certaine façon, si, par l'ingénierie qui a été mise en place par l'Agence d'urbanisme. Ils disent donc la prise en considération de notre territoire en adhérant à Euralens. Je laisserai évidemment le président d'Euralens et le président de l'Agence d'urbanisme de Lille vous en dire davantage.

Je crois qu'il n'est pas inutile que nous échangions sur les dossiers auxquels nous confronter et, possiblement, pour certains, nous confronter ensemble. Il y en a un qui vient assez vite à l'esprit, s'il ne fallait citer que celui-là, c'est celui de la mobilité. Je crois que nous avons tout intérêt à nous connaître, à nous comprendre, à nous entendre et probablement à faire ensemble sur certains sujets. Je dois dire d'ailleurs que l'aire métropolitaine de Lille, qui était un espace qui nous concernait ensemble, avait la fragilité de rassembler une métropole consistante et une série de ce qui apparaissait un peu comme des satellites. Il est probablement dommage qu'il n'y ait pas eu la patience d'attendre la structuration des pôles métropolitains pour avoir un espace de dialogue plus équilibré qui, aujourd'hui, aurait été possible, mais, vous le savez, l'aire métropolitaine de Lille n'est plus.

Le territoire s'organise, il faut que chacun le comprenne.

Il y a le Pôle métropolitain en tant que tel pour faire valoir nos intérêts, pour animer et mettre en cohérence, pour établir du partenariat, des analyses communes et des réponses partagées. C'est un peu de visibilité que l'on trouve ou de la lisibilité de nos actions. Je crois que nous le mesurons réunion après réunion, c'est grâce à une forme de convergence des politiques publiques qui sont les nôtres. Cela permet aussi – ce n'est pas tout à fait anecdotique – de faire converger des financements – je pense par exemple à ceux de la Région ou de l'ADEME – et de mutualiser de l'ingénierie. Et puis, je l'évoquais à l'instant, c'est un bon espace pour dialoguer avec les voisins, pour plaider un certain nombre de nos ambitions ou pour interpeller la Région et l'État quand c'est nécessaire.

À côté de ce Pôle métropolitain, il y a tout un système, un réseau qui ne vient pas en superposition, qui ne vient pas percuter, contrairement à ce que certains pourraient penser, mais qui est très cohérent et très adapté. Sur un sujet particulier, celui des transports, il y a le Syndicat mixte des transports et, après, il y a Euralens que je considère comme une des plus belles démonstrations territoriale de ce que peut être un forum ou un conseil de développement.

Il y a l'Agence d'urbanisme, la Mission bassin minier qui va au-delà du territoire de notre pôle métropolitain, elle concerne le bassin minier, mais elle est précieuse sur tous les enjeux de l'héritage minier et de l'Unesco. Il y a des outils d'emploi ; d'un côté, cela s'appelle Maison de l'emploi et, de l'autre côté, PLIE. Il y a les pôles d'excellence. Et puis – en viendrons-nous là –, on parle d'agence de développement. Il faudrait que soit réglé ce problème toujours latent, partout en France, de cette forme de compétition territoriale à laquelle, même à l'interne d'un pôle métropolitain, on n'échappe pas tout à fait, mais je pense que l'exercice n'est pas impossible.

Le Pôle métropolitain de l'Artois, sa vie, son œuvre, son ambition... Il vit en bassin minier, mais je voudrais rappeler que nos agglomérations ne sont pas que minières. Je puis vous assurer que, en certains endroits de nos agglomérations – et d'une agglomération que je connais mieux encore que les deux autres –, on sait nous rappeler à quel point l'agglomération n'est pas que minière et qu'un équilibre est à y surveiller.

C'est un territoire sur lequel est venu se poser un objet assez improbable, qui s'appelle le Louvre, et, presque simultanément, c'est un territoire qui a été éclairé par des projecteurs un peu nouveaux qui s'appelaient les projecteurs de l'Unesco. Du coup, cela pose autrement les enjeux. Finalement, Euralens est né de cette configuration nouvelle qui se révélait.

C'est un territoire qui a fait l'objet, avec le reste du bassin minier, d'un rapport d'un Monsieur qui s'appelle SUBILEAU et, à partir de ce rapport, qui nous a beaucoup intéressés, des contrats partenariaux – ERBM aujourd'hui – ont été rédigés. Je voudrais d'ailleurs insister sur l'utile prise en considération de toutes les thématiques qui y sont présentes. Les cités minières aujourd'hui sont au cœur des engagements financiers, des préoccupations et peut-être de l'urgence des réponses à apporter, mais je voudrais que l'on ne néglige pas tout ce qui fait la réussite globale d'un territoire ; le logement, l'habitat y sont déterminants, les autres pistes n'y sont pas négligeables.

En tout cas, je voudrais que nous soyons ensemble persuadés que nos agglomérations sont capables d'une vraie authenticité de l'invitation qu'elles lancent ou de la proposition dont elles sont porteuses. Je ne voudrais pas que l'on doute non plus de ce que notre position géographique est un atout au niveau national certainement, mais aussi en région et dans l'Eurorégion.

On a un certain nombre de paysages, d'atouts économiques qui sont aussi à prendre en considération. Je le disais même récemment dans une autre réunion, on a même la voie d'eau et, dans nos projets, dans nos aménagements, ce n'est pas tout à fait anecdotique.

Je ne voudrais pas que l'on doute non plus – c'est la période qui m'invite à y penser – de la réalité largement perçue de notre place dans l'histoire ou de l'empreinte de l'histoire sur notre territoire. Je pense en particulier aux lieux de mémoire et ce n'est pas rien. Notre territoire est aussi perçu à travers cela.

Surtout, ne doutons pas de nous-mêmes. Si on a souvent ressenti que l'histoire avait été subie ou que nous subissions les séquelles de l'histoire, il n'est pas impossible que l'avenir nous appartienne.

Nous avons un certain nombre de stratégies au sein du Pôle métropolitain que nous essayons d'organiser. Celui qui a voulu et fait Euralens était Daniel PERCHERON et un de ceux qui, à ses côtés, a essayé de l'animer est Jean-François CARON. Il se trouve que, dans quelques jours, France Info va faire une journée complète sur la transition énergétique, la transition environnementale et écologique – en l'occurrence, surtout la transition énergétique – et ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard si la journée se passe dans notre pôle métropolitain – et je n'en prends rien pour moi –, dans l'agglomération de Lens-Liévin – Sylvain, tu peux te sentir déjà un peu plus concerné – et en particulier à Loos-en-Gohelle.

Jean-François CARON et moi, nous ne mettons pas tout à fait la même chose derrière le terme, mais c'est un terme que j'utilise volontiers, après le lui avoir emprunté, nous avons su produire des « cellules souches » – j'aime bien ce terme. Parlant de cellules souches, Jean-François évoque plutôt les réalisations ou les démonstrations de Loos-en-Gohelle – quelle belle cellule et quelle souche prometteuse. Je vais appeler cellules souches ce que certains appellent les pépites. Ce sont à la fois les atouts révélés, mais aussi les réussites qui ont été produites dans la diversité géographique, la diversité des activités de nos agglomérations, on dit souvent ici « en terre de résilience », mais où personne, élus que nous sommes – je parle au plan politique –, n'a voulu ajouter à la difficulté la résignation et où la résilience a ouvert vers d'autres horizons que ceux qui brutalement s'étaient assombrés – les horizons du « sans la mine » – ou qui étaient restés brumeux – les horizons de « l'après mine ». L'après mine, cela s'invente, cela se construit, cela s'anime, cela se vit et cela s'organise.

Cette évolution vers une métropolisation de notre bassin minier, du Pas-de-Calais en tout cas – et je n'augure pas de la forme que cela pourrait prendre –, c'est une condition de notre réussite, condition d'une transformation qui soit repérable, vertueuse et qui, peut-être, serait exemplaire de notre territoire dans notre région – est-elle encore une trop grande région ? Je suis assez tenté de le penser –, au niveau national ou en Eurorégion. Vous l'aurez compris, il est question d'efficacité, de qualité de vie, d'attractivité et, d'une certaine façon, de crédibilité.

Des cellules souches, nous en avons, quand on parle d'écoconstruction, de démarche énergétique et de BHNS hydrogène, quand on parle de Smart-City, de recherches avec l'université ou avec nos laboratoires, de pôle de coopération économique, de démarche REV3 et du futur hôpital de Lens, de révolution culturelle ou touristique autour du Louvre-Lens.

Vous savez comment cela fonctionne, on a mis ces cellules souches en culture. Aujourd'hui, il faut offrir les meilleures conditions de leur croissance et de leur réussite et, pour ne pas prendre le risque d'avoir demain seulement une juxtaposition de réponses, il faut vérifier que ces cellules souches et ce qu'elles représentent d'organismes matures pour demain soient

bien mis en complémentarité et en synergie. En un mot, au lieu de faire juxtaposition, il faut faire système. Nous savons que le monde est tellement menacé qu'il est grand temps que des systèmes s'inventent.

Notre pari et ce à quoi nous travaillons – et nous avons consacré déjà plusieurs réunions à ce sujet –, c'est que l'échelle territoriale, c'est-à-dire notre pôle métropolitain, soit la bonne entrée vers cette invention et cette mise en œuvre d'un système, de quelque chose qui fait système. C'est ce que l'on a appelé la construction de la turbine de l'éco-transition. Cette turbine ou cette construction se veut économique, sociale, je crois qu'inévitablement ce sera un peu sociétal, c'est culturel, environnemental, écologique. Elle se construit avec détermination, faute de quoi nous n'avancerons en rien, mais avec le pragmatisme nécessaire, avec ce qu'il faut de structuration, mais une place réelle à l'expérimentation.

Je crois que cela ne se construit que dans le partage d'informations, d'invitation, d'implication, de compréhension de tous les acteurs et – je voudrais insister tout particulièrement, mais c'est une préoccupation qui s'exprime aussi dans la mise en place de l'ERBM – sans oublier les habitants.

Il faut à cela une phase d'amorçage, de construction, de prospective et cela serait possible grâce à la mobilisation d'une ingénierie adaptée. Je rappelle que nous ne partons pas de rien en termes de reconnaissance, puisque le Pôle métropolitain de l'Artois est d'ores et déjà retenu comme démonstrateur de la troisième révolution industrielle.

Ce PMA rassemble trois agglomérations, les trois agglomérations qui sont au cœur du territoire d'Euralens également, Béthune-Bruay Artois Lys-Romane, Lens-Liévin Hénin-Carvin, plus le conseil départemental, le premier président du PMA ayant d'ailleurs été le président d'alors du conseil départemental, Michel DAGBERT.

Evidemment, les préoccupations sur le pôle métropolitain – cela n'étonnera personne –, c'est le développement, l'économie, l'emploi et l'insertion, mais nous avons un certain nombre de thématiques ou de groupes de travail, je pense à l'habitat – priorité à la croisée de l'aménagement du territoire et du quotidien des habitants –, la santé, la culture et je veux saluer la démarche qui est faite et le partenariat au sein d'Euralens de tous les acteurs de l'éducation ou de la formation, l'aménagement et les usages du numérique, l'énergie, l'environnement et l'aménagement en particulier à travers la Chaîne des parcs – comme Christophe PILCH est là, il en fait son quotidien, jour et nuit, il nous en dira beaucoup plus tout à l'heure.

Effectivement, en matière d'énergie, Euralens avait lancé le forum énergie et, aujourd'hui, nous sommes en train de tirer les conséquences de cette mobilisation réelle du territoire et de la diversité de ses acteurs en matière d'énergie. Là ne s'arrête pas notre histoire et, quelque part, ce territoire qui a été le territoire de l'énergie fournie à un pays pourrait s'honorer demain et avoir avec un peu de fierté la satisfaction de redevenir un vrai territoire porteur d'énergie et de stratégie dans ce domaine.

En termes d'illustration, il y a des opérations dont je vais juste dire deux mots.

Il y a la Chaîne des parcs, ce n'est pas anecdotique, on aurait pu craindre que cela le soit, c'est une vraie mobilisation de beaucoup d'élus, c'est un vrai enjeu d'aménagement. Il y a des parcs aménagés, des parcs en cours d'aménagement ou qui le seront et il y a simplement des espaces qu'on ouvre à la découverte. On n'habite plus le même endroit quand on n'est plus seulement enfermé dans ce qu'est la réalité, quelquefois la perception de sa cité ou quand on est

dans un espace beaucoup plus ouvert et qui peut attirer le regard de gens extérieurs. Quand on regarde la carte de la Chaîne des parcs, elle relie beaucoup plus que des parcs, elle relie des énergies, elle relie des sites qui sont repérables et c'est particulièrement important.

Le PMA, cela a été dit tout à l'heure, ce sont aussi des formes de citoyenneté qui sont offertes. Je pense en particulier aux services civiques, c'est vrai en termes de culture et en matière de Chaîne des parcs.

Je n'en ai probablement pas fini, j'ai pris beaucoup de temps, mais, comme je suis bavard, j'aurais pu prendre beaucoup plus de temps encore. Il me semblait important de vous dire qu'il y a une vraie organisation, une mobilisation, une prise de conscience et une détermination politique qui ne peuvent pas se passer de la mobilisation et de la prise de conscience de tous les autres acteurs du territoire, mais qui est indispensable. Je crois qu'elle est en train de se structurer, de s'organiser pour exister en région.

Tout ce que je vous dis de l'ambition du Pôle métropolitain de l'Artois ou de l'effervescence offerte par Euralens, ce que je vous dis de l'urgence de l'efficace convergence des politiques publiques, de l'importance de la turbine de l'éco-transition, de l'exemplarité de la Chaîne des parcs, tout ce que je vous dis là est une invitation que je nous lance à mesurer en quoi on redonne alors des chances et à quel point il faut que ce soit perçu comme doivent être ressenties par chaque habitant l'utilité et l'efficacité ou la crédibilité de l'action publique. Si cela n'est pas senti, cela inspire un sentiment d'abandon et nous savons d'ailleurs comment cela peut s'exprimer.

Crédibilité, fierté d'une certaine façon et confiance dans l'action publique, c'est un peu d'espoir offert. C'est un mot que j'aime bien et il se pourrait bien que nous en ayons besoin.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Alain.

La perche a été tendue, je vais laisser la parole à Christophe PILCH.

Il est vrai que la Chaîne des parcs, en dehors du projet qui a été porté par Michel DESVIGNE, du schéma directeur qui a été travaillé dans le cadre de cette association, c'est aussi une première concrétisation du Pôle métropolitain. Le lien entre Euralens et la concrétisation dépasse le fonctionnement même de cette association. La réflexion est ici, et, derrière, vous voyez que la concrétisation passe aussi par la mise en place d'outils ou la réalisation au travers d'outils existants. Christophe porte juste ce groupe de travail pour le Pôle métropolitain. Je lui propose d'en dire deux mots.

M. PILCH.- Bonjour à tous. Je serai beaucoup moins bavard que mon collègue Alain, je prendrai juste 5 minutes pour vous donner quelques actualités de la Chaîne des parcs.

Il s'est passé énormément de choses pendant l'année 2018.

Nous avons d'abord eu le lancement d'une identité visuelle, avec une signalétique commune, avec des premiers panneaux qui ont été posés en juillet dans le parc d'Olhain.

Autre temps marquant, la deuxième édition de la fête de la Chaîne des parcs, les 29 et 30 juin, qui a permis de faire découvrir aux habitants les parcs, mais aussi les liaisons qui se mettent en place entre ces parcs.

Nous avons eu le lancement des travaux pour les liaisons du Parc centralité et l'aménagement du parc des berges de la Souchez qui relie les communes de Harnes, Loison, Noyelles-sous-Lens et Courrières.

Une mission qui a été confiée pour l'actualisation du schéma stratégique de la Chaîne des parcs à Michel DESVIGNE.

Depuis 2015, la Chaîne des parcs a rencontré un véritable engouement de la part des techniciens qui y travaillent, mais aussi des élus locaux. Le schéma qui avait été porté à l'époque et qui était très simple a rendu lisible le potentiel de notre territoire en matière d'espaces, de nature et de loisirs. Nos friches, nos terrils, nos chemins, nos cavaliers, nos parcs sont déjà là, ils existent, mais il faut aujourd'hui les aménager et les rendre accessibles.

Des communes ont souhaité rejoindre la démarche et le territoire a forcément évolué en intégrant les agglomérations de Lillers et d'Isbergues. Ce schéma nécessite aujourd'hui une mise à jour, mais aussi des réponses un peu plus précises sur la programmation, sur la gouvernance et la gestion de ces milliers d'hectares, parce qu'on est aujourd'hui sur des milliers d'hectares.

Le Pôle métropolitain de l'Artois, accompagné d'Euralens et de la Mission bassin minier, a lancé une nouvelle étude. Les équipes de Michel DESVIGNE et de Ville ouverte ont démarré ce travail en début d'année. Des visites de terrains, des rencontres avec les élus, des réunions intermédiaires ont eu lieu. Nous avons pu le 14 novembre dernier présenter le schéma stratégique actualisé. Nous étions au parc Marcel Cabiddu à Wingles avec une quarantaine de personnes participantes, de nombreux maires qui s'intéressent à la démarche.

Le schéma initial était composé de sept parcs qui représentaient environ 2 200 hectares, avec une grande boucle de 100 kilomètres. Le schéma désormais actualisé et proposé pour la Chaîne des parcs constitue 11 grands sous-ensembles de 100 à 300 hectares chacun, pour 4 200 hectares, avec un réseau cyclable de plus de 400 kilomètres. C'est gigantesque. Michel DESVIGNE rappelle une échelle qui est intéressante : le bois de Boulogne à Paris fait 800 hectares et nous sommes ici sur 4 200 hectares.

Cela nous permet de penser différemment notre territoire. Il sera désormais plus agréable pour nos habitants, qui n'habiteront probablement plus au même endroit quand on aura ouvert tous ces parcs et toutes ces liaisons entre ces parcs et nos communes. Ce sera aussi un moyen d'attirer de nouveaux habitants en rendant notre territoire plus attractif et tous ces aménagements le rendront certainement plus facile à parcourir et plus lisible.

Le travail de l'équipe de Michel DESVIGNE n'est pas fini. Il s'agit maintenant d'avancer sur la gouvernance de tout cet espace et de faire des études au cas par cas pour faire sortir éventuellement de nouveaux parcs ou de nouvelles liaisons, notamment en travaillant sur un programme d'implantation de signalétique pour mettre en valeur et connecter les parcs déjà existants.

Voilà en quelques mots l'actualité de la Chaîne des parcs, avec un travail qui va se poursuivre pour l'année prochaine.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Christophe.

La transition est simple. Quand on regarde la carte, on se rend compte que les parcs font dépasser les frontières territoriales de nos agglomérations et les frontières du département.

Je vais inviter Marc-Philippe DAUBRESSE à nous rejoindre à la tribune, en le remerciant à nouveau de sa présence et en excusant Damien CASTELAIN qui n'a pas pu être parmi nous cet après-midi.

Sur cette carte, vous voyez que notre territoire voisin au nord avec la métropole de Lille a des complémentarités et des atouts à partager avec notre territoire d'Euralens et le territoire du Pôle métropolitain de l'Artois. Après l'adhésion et la validation de cette adhésion dans cette Assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole à Euralens, il avait été demandé par plusieurs d'entre vous d'avoir un échange un peu plus complet et je voulais remercier Marc-Philippe DAUBRESSE de nous avoir rejoints cet après-midi pour nous expliquer le but de sa démarche. Il n'est habituel que notre voisine imposante de Lille pose un œil intéressé sur la méthode que nous pratiquons. Le fait d'avoir cet échange aujourd'hui nous montre aussi que la situation évolue. Alain parlait tout à l'heure du travail que nous avons réussi à mettre en place dans nos agglomérations ; aujourd'hui, une étape supplémentaire est atteinte avec l'échange que l'on peut avoir sur le partenariat qui peut se nouer avec notre grande voisine lilloise.

M. DAUBRESSE.- Merci beaucoup de votre invitation. Je viens donc en tant que président de l'Agence d'urbanisme de Lille qui couvre, non seulement la Métropole européenne, mais tout l'arrondissement de Lille, et comme adhérent à Euralens, puisque nous avons décidé ensemble – nos deux agences d'urbanisme – d'adhérer à Euralens, pour expliquer le sens de notre démarche. J'excuse Damien CASTELAIN, président de la MEL, qui a eu un contretemps qui est arrivé hier.

Je voudrais d'abord dire que je ne suis pas en territoire inconnu, je connais bien ce territoire. Ma femme est la petite-fille d'Henri CADOT, qui a été maire de Bruay assez longtemps, et son grand-oncle était à la Buisnière, mon beau-père était adjoint au maire d'Avion. Par ailleurs, quand on a décidé de faire le Louvre-Lens, Jacques CHIRAC à l'époque a réuni plusieurs ministres et il se trouve que j'étais ministre du Logement. Il nous a fait voter, Jean-Louis BORLOO a voté pour Valenciennes, Gilles de ROBIEN a voté pour Amiens et j'ai voté pour Lens.

(Applaudissements).

J'étais donc venu ici, avec le Premier ministre de l'époque, pour annoncer cela. C'est d'ailleurs moi qui ai eu à passer le coup de fil à Daniel PERCHERON qui était à un match de foot pour lui dire « Daniel, tu as gagné, c'est bon ».

Si je remonte plus loin, puisque j'ai été benjamin du conseil régional au début de ma vie politique, j'ai rampé dans les mines Ducret (??) avec Marcel WACHEUX au temps où Noël JOSEPHE posait la question « que vont devenir le bassin minier et les mines ? ».

C'est donc un territoire que je connais bien, sur lequel on a déjà beaucoup travaillé et sur lequel je pense qu'il faut que l'on retrouve un espoir et que l'on puisse, les uns et les autres, redonner un peu d'énergie, non pas dans une vision hégémonique de la métropole lilloise comme du temps de l'aire urbaine métropolitaine avec la grande métropole de Lille qui s'appelait la communauté urbaine et les tas de petits satellites autour, mais dans une vision claire de coproduction, chacun restant dans son autonomie, sa souplesse et ses méthodes, mais essayant de coproduire ensemble un destin commun et des méthodes communes.

J'aime bien l'image que vous a donnée Alain WACHEUX à l'instant. Ce qu'il appelle des cellules souches, j'appelle cela des prototypes – mais je suis ingénieur, c'est peut-être pour cela – et, ce qu'il appelle le système, j'appelle cela des méthodes. Nous ne sommes pas loin sur le sujet.

Je viens de terminer ès qualités Agence d'urbanisme le SCoT de la métropole lilloise, qui a été un sujet compliqué, mais que nous avons réussi à faire voter à l'unanimité, avec une communauté de communes très proche de votre territoire qui est celle d'Annœullin-Bauvin-Provins. J'avais fait, sous l'autorité de Pierre MAUROY, le schéma directeur en 2002, il y a déjà 17 ans. J'ai donc pu faire mon autocritique – c'est très utile, cela évite d'aller chez le psy – et me rendre compte qu'il fallait que l'on change radicalement de méthode.

Les sujets auxquels nous sommes confrontés sont très importants ensemble. Nous allons vous passer un petit PowerPoint qui a été élaboré en commun par nos deux agences sur le champ de ces sujets. Nous avons tous les éléments du diagnostic, mais il faut les réactualiser.

Je pense vraiment que nous avons un sujet majeur qui s'appelle l'attractivité. Cette attractivité suppose évidemment un rôle de locomotive de la Métropole lilloise à la fois dans le département du Nord et sur le territoire de la région des Hauts-de-France, mais aussi que l'on puisse acter et développer les complémentarités. La Métropole lilloise n'est pas capable de tout faire, elle fait tout mal quand elle veut tout faire. Au contraire, son intérêt est de renforcer les complémentarités. On voit bien que l'attractivité peut être culturelle et touristique. Sur le sujet du Louvre-Lens, nous sommes loin d'avoir développé les mutualisations, les communications et les projets communs qui permettraient d'être gagnant-gagnant sur nos deux territoires, sur le pôle métropolitain et sur l'ensemble de l'arrondissement.

Nous avons évidemment aussi le sujet des mobilités. J'ai été très triste quand on a mis un peu entre parenthèses le fameux TERGV qui était un projet lancé par Daniel PERCHERON et auquel mon voisin a largement contribué. Je l'ai d'ailleurs laissé dans le schéma de cohérence territoriale de l'arrondissement de Lille pour les 10 ans qui viennent parce que je pense que cela reviendra forcément et qu'il faut l'avoir comme tracé parce que cela induit un autre aménagement du territoire. Je vois que le président Xavier BERTRAND en reparle maintenant de manière beaucoup plus soutenue, même si cela prendra du temps. Il y a donc la question des mobilités, des transports et des déplacements. L'arrivée du canal Seine-Nord ne peut pas être neutre non plus. Nous sommes à l'origine à l'Agence d'urbanisme de Lille de la plate-forme multimodale de Dourges, nous ne l'avions pas prévue dans le Nord, nous l'avions bien prévue dans le Pas-de-Calais parce que c'était le bon endroit pour le faire.

Alain WACHEUX a parlé du sujet de la transition écologique ou environnementale. Dans « transition écologique », il y a « écologique », mais il y a « transition » et la question est souvent une question de gestion du temps, de choix des priorités, de pédagogie et de communication. C'est donc une question de système et de méthode.

J'ai beaucoup été imprégné des méthodes de Jean-Louis BORLOO, puisque j'ai eu le privilège d'être ministre délégué à ses côtés pendant plusieurs années, et j'ai été comme parlementaire en charge du comité d'évaluation du Grenelle de l'environnement. On peut raconter ce que l'on veut à la télévision sur des tas de choses, le Grenelle de l'environnement pose les bases dans toute la diversité des questions qui touchent au réchauffement climatique et à la transition écologique, des sujets sur lesquels il faut agir. La question est de savoir dans quel ordre il faut agir, avec quelle intensité et avec quels choix de priorités.

Je pense que, sur tous ces sujets, nous sommes en capacité de travailler ensemble, de mutualiser des moyens, de mettre en place des bases de données. Nous avons d'ailleurs créé ensemble, sans aucune hégémonie de quiconque, le réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France et nous avons eu le plaisir de voir que Xavier BERTRAND, au congrès des agences nationales qui s'est tenu à Lille il n'y a pas longtemps, est venu annoncer que, au début, il n'y croyait pas et que, aujourd'hui, il croit vraiment que c'est de ce réseau que peut naître la politique d'aménagement du territoire de la région. Par conséquent, tout ce que nous vous racontons Alain WACHEUX et moi depuis quelques minutes n'est pas complètement idiot, on a bien un sens à tout cela. Je n'oublie pas que Pierre MAUROY avait fait des choses déterminantes à l'époque avec Jean-François CARON quand il avait relancé cette dynamique entre nos deux territoires.

Nous venons donc tout simplement vous dire que nous sommes persuadés qu'il faut que nous le fassions ensemble, que cela doit se faire dans le respect des uns et des autres et en coproduction, que nous pouvons poser des diagnostics, induire des politiques, changer des méthodes et aussi faire des expérimentations. Le problème est que l'on est toujours trop rigide dans nos territoires, les pôles métropolitains permettent de transcender cette rigidité, mais il y a des sujets qui ne s'arrêtent pas à la frontière entre le Nord et le Pas-de-Calais, bien au contraire, et nous pourrions renforcer des politiques si nous nous aidions mutuellement.

C'est donc une démarche tout à fait honnête et pas seulement, je pense que c'est une démarche indispensable. Si on ne prend pas cette dimension de zoom et de grand-angle en permanence, je pense que l'on va avoir des difficultés dans un monde qui est complètement déboussolé, qui change à toute allure et, en même temps, sur lequel les secousses sismiques se produisent de plus en plus souvent et avec de plus en plus d'intensité.

(Applaudissements).

M. ABOULKHEIR.- Nous allons vous proposer ce regard croisé entre ces deux territoires voisins, Métropole européenne de Lille et Pôle métropolitain de l'Artois. Nous allons le faire à deux, pour rester dans cet esprit de collaboration.

Je suis David ABOULKHEIR, en charge de l'attractivité au sein de l'Agence d'urbanisme et de développement de Lille Métropole.

M. HURRIER.- Je suis Jean-Michel HURRIER, responsable du pôle connaissance du territoire à l'Agence d'urbanisme de l'Artois.

M. ABOULKHEIR.- Nous avons souhaité engager une réflexion exploratoire sur les liens d'attractivité entre nos deux territoires, avec comme enjeu de faire de ces territoires des espaces dynamiques compétitifs au cœur de l'Europe et capables d'offrir un cadre de vie satisfaisant à leurs habitants et à leurs visiteurs. Nous avons identifié des thématiques et des problématiques qui nous semblent communes et aussi essentielles sur cette question de l'attractivité avec un angle de zoom, en partant de la grande échelle, pour identifier des portes d'entrée, des grands marqueurs qui font rayonner aujourd'hui nos deux territoires.

Nous allons donc aborder ces thématiques exploratoires.

Cette carte montre que nos deux territoires se situent au sein du premier bassin de consommation d'Europe, avec près de 80 millions d'habitants sur un rayon de 300 kilomètres. C'est la région ouest européenne, on est dans un espace de flux et de richesses majeur. Cette réalité géographique, cette nappe urbaine que l'on voit de Cambrai et Arras au sud jusqu'à Roulers et Waregem en Belgique, ce sont près de 3,9 millions d'habitants, c'est un espace

transfrontalier et très dense, avec une densité de près de cinq fois supérieure à celle de la France métropolitaine. C'est donc un hypercentre européen dans lequel notre territoire se trouve.

La Métropole européenne de Lille : 1 200 000 habitants, quatrième métropole de France, 90 communes, pôle emploi majeur avec 510 000 emplois dans la métropole. capitale d'une région de 6 millions d'habitants et, une spécificité, ce caractère polycentrique, puisque la population de Lille ne représente que 20 % de la population métropolitaine, sachant que Roubaix et Tourcoing représentent chacune 100 000 habitants.

M. HURRIER.- Le pôle métropolitain de l'Artois, c'est 650 000 habitants et 200 000 emplois, ce qui représente la moitié du territoire de la métropole, ce qui est assez conséquent, et c'est 150 communes. C'est une histoire très singulière d'où résulte une structure urbaine d'où n'émerge aucune grosse ville, mais un fonctionnement multipolaire avec cinq villes moyennes entre 20 000 et 30 000 habitants.

M. ABOULKHEIR.- Première thématique exploratoire, l'accessibilité et la mobilité.

Nos deux territoires se trouvent au cœur d'une région un peu carrefour des réseaux d'infrastructures d'Europe du nord-ouest. La métropole lilloise joue un peu ce rôle de porte d'accès d'Europe du nord, que ce soit par la route avec des axes autoroutiers européens majeurs, par le fret avec des lignes TGV directes vers les grandes capitales européennes, par l'aérien avec Lille-Lesquin et la proximité avec Roissy et Zaventem à Bruxelles et aussi au niveau maritime, avec une façade maritime ouverte sur le monde, avec des ports complémentaires, un réseau de voies fluviales important, sachant que Lille qui est le troisième port intérieur fluvial, et le projet d'infrastructure majeure, le canal Seine-Nord (106 km) qui reliera nos deux territoires au plus grand réseau de navigation européen.

M. HURRIER.- Cette position de carrefour entre deux corridors internationaux se retrouve sur les territoires du pôle métropolitain de l'Artois. Au niveau des axes routiers, on a l'A1 qui traverse le territoire et qui dessert les aéroports de Lille-Lesquin et de Roissy Charles de Gaulle, on a l'A26, on a également une desserte est-ouest avec l'A21.

Notre territoire a également le croisement de plusieurs axes ferroviaires de lignes TER, deux gares TGV (Béthune et Lens). Le territoire s'insère parfaitement dans le réseau fluvial régional et nord européen car il est traversé d'est en ouest par le canal à grand gabarit et il est également totalement concerné par l'opportunité du canal Seine-Nord. Il voit aussi la présence de ports fluviaux, dont le site trimodal de Béthune et la grande plate-forme multimodale de Dourges.

Nos deux territoires appartiennent à un gigantesque bassin de vie, pivot d'un système régional transfrontalier, un espace de vie qui est de plus en plus intégré par ses habitants. Cela se ressent quand on regarde les différents échanges entre les territoires et les différents flux qui composent cet espace, que l'on regarde les mouvements domicile/travail ou les mouvements résidentiels, de loisirs ou d'étudiants.

En ce qui concerne le territoire du pôle métropolitain de l'Artois, on peut souligner deux phénomènes, il y a des liens forts avec la métropole et le territoire du pôle métropolitain de l'Artois a également son propre bassin de vie.

Je vous donne deux chiffres : 22 000 déplacements journaliers se font vers la MEL, ce qui représente un peu plus d'un tiers des déplacements vers l'extérieur ; 60 % des navetteurs habitant le pôle métropolitain de l'Artois travaillent sur le territoire du pôle métropolitain de l'Artois. Il y a ce double phénomène avec des échanges est-ouest importants.

M. ABOULKHEIR.- 20 % des emplois de l'aire urbaine lilloise sont occupés par des navetteurs qui résident en région, c'est un chiffre important puisque c'est un cas particulier de métropole. À noter aussi les liens de la métropole européenne de Lille vers le territoire du pôle métropolitain de l'Artois : 8 800 déplacements journaliers domicile/travail, ce qui représente près du tiers des navetteurs de la métropole européenne lilloise qui travaillent en région et qui travaillent sur le territoire du pôle métropolitain de l'Artois.

On note donc un lien d'attractivité qui est très fort entre ces deux territoires. Un travail complémentaire devra être fait sur ces flux en termes de population, sur les types de population et les catégories socioprofessionnelles.

Concernant le développement économique, notre deuxième thématique exploratoire, le territoire accueille aujourd'hui les investisseurs étrangers. Il se situe au sein de la troisième région d'accueil pour les investissements étrangers depuis 20 ans dans la région Hauts-de-France. Le Grand Lille concentre ces investissements en termes d'effectifs et de sites implantés, 26 % des salariés de la métropole lilloise travaillent dans un grand groupe international et la métropole lilloise est aussi la première hors Ile-de-France pour l'accueil de sièges sociaux internationaux.

M. HURRIER.- Il est intéressant de noter que l'Artois – cela intègre également l'Arrageois – parvient à capter une part non négligeable de l'investissement, preuve de la capacité du territoire à tirer profit des portes d'entrée. On note notamment ce chiffre de 12 % des établissements au niveau des investissements étrangers.

On note des écosystèmes d'activités tournées vers l'international dans différents secteurs, avec des complémentarités. Sur les 100 premières entreprises exportatrices des Hauts-de-France, le pôle métropolitain de l'Artois en compte entre 15 et 20, ce qui est quand même assez important.

On note également une diversité des secteurs d'activité, dans l'agroalimentaire, la métallurgie, l'industrie chimique, la fabrication de matériel de transport. Le territoire possède des pôles d'excellence (la plasturgie, le BTP), il a un pôle de compétitivité sur les éco-matériaux (Team2), des clusters d'innovation, pôles numériques culturels, également sur la silver économie.

M. ABOULKHEIR.- La métropole lilloise est très marchande, vous voyez sur ce schéma les 100 premières entreprises exportatrices des Hauts-de-France ; elle l'est en termes de service avec le troisième quartier d'affaires européen et également au niveau du textile avec le centre européen des textiles innovants. Le textile est aussi un secteur important dans les activités exportatrices. Il y a également d'autres secteurs importants et des filières d'excellence dans le domaine du numérique (EuraTechnologies), dans le domaine de la santé (Eurasanté) et aussi un pôle universitaire d'enseignement supérieur et de recherche conséquent.

Troisième sujet exploratoire, l'attractivité touristique, culturelle, le patrimoine et les paysages. C'est pour nous un sujet clé sur la question de l'attractivité. C'est un facteur de rayonnement pour nos deux territoires. Il y a une offre, nos deux territoires commencent à s'affirmer comme des destinations de premier plan. En métropole lilloise aujourd'hui, c'est un peu plus de deux millions de nuitées par an, avec des portes d'entrée, des lieux de marque : les trois musées d'intérêt national, l'orchestre national de Lille. On peut parler aussi du dynamisme culturel avec les maisons Folie sur le territoire de la métropole. Un événement important arrive bientôt, c'est la capitale mondiale du design 2020 qui consacrera le design dans la métropole, mais aussi dans les territoires voisins.

M. HURRIER.- Le pôle métropolitain de l'Artois est reconnu pour son tourisme de mémoire, on peut citer le centre d'interprétation de Notre-Dame de Lorette, le mémorial canadien de Vimy, en tant que patrimoine de l'humanité pour ses beffrois de France, pour l'inscription Unesco du bassin minier, pour le Louvre-Lens et ses presque 3 millions de visiteurs en cinq ans. Il y a moins de nuitées, 500 000 nuitées hôtelières, ce qui n'est déjà pas mal.

Dernier thème que nous avons regardé, l'éco-transition. Nos deux territoires se sont pleinement engagés dans la transition énergétique. En 2017, le territoire du pôle métropolitain de l'Artois a adopté une feuille de route sur la transition énergétique avec notamment pour objectif, en lien avec l'ERBM, d'éradiquer les passoires énergétiques, de lancer un plan solaire, d'avoir une réflexion sur la valorisation des friches en lien avec la production d'énergies renouvelables. En 2018, le pôle métropolitain de l'Artois est reconnu territoire démonstrateur REV3. En 2019, il s'agit de passer de la transition énergétique à l'éco-transition, de faire notamment émerger une filière, sur la base d'un gisement local. Pour cela, il y a des outils : le cluster Ekwation avec le développement de la filière bâtiment, cluster porté par le CD2E qui est décliné sur la métropole européenne de Lille avec le programme Virtuoz, la plate-forme LumiWatt, le collectif régional de l'énergie solaire et une filière recyclage importante. Il y a également un lieu phare à Loos-en-Gohelle, la Turbine de l'éco-transition qui est un lieu de recherche, de formation, un incubateur de projets, un lieu d'implantation des entreprises et également un lieu de diffusion.

M. ABOULKHEIR.- Je rappelle aussi que la Métropole européenne lilloise a adopté le plan climat énergie territorial en 2013, il est en cours de renouvellement, avec trois objectifs : la réduction des gaz à effet de serre (moins 40 % d'ici 2030), le développement des énergies renouvelables et la réduction de la consommation énergétique, sachant que la facture énergétique de la MEL est aujourd'hui d'environ 2 Md€.

Plusieurs initiatives vont dans ce sens, deux projets structurants. À Halluin, le centre de valorisation énergétique a l'idée de créer une autoroute de la chaleur pour valoriser les ordures ménagères. Le centre de valorisation organique a l'idée de valoriser le biométhane pour réduire les consommations énergétiques. Au niveau de l'énergie, la MEL a acquis la compétence énergie en 2015 et elle se lance dans des démarches de certification d'excellente (notamment Cit'ergie) au niveau européen et également une stratégie énergétique qui est en train de se mettre en place, une stratégie spatialisée et dans la durée à l'échelle de tout le territoire de la métropole et également une démarche de labellisation SoMel pour déployer un réseau intelligent électrique sur le territoire.

Voilà les choses dites très rapidement ; il y aurait beaucoup de choses à dire, mais le temps nous manque.

M. HURRIER.- Pour finir, quatre axes de réflexion (la mobilité, le développement économique, l'attractivité touristique et culturelle, l'éco-transition), quatre axes de réflexion rapidement brossés sous l'angle de l'attractivité, quatre sujets à enjeu, dont il nous semble intéressant d'approfondir la connaissance et le regard croisé pour alimenter les territoires.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Si vous avez des questions, des demandes de complément d'information, c'est le moment.

M. SOYER.- Avec les autres bailleurs sociaux dans le Pas-de-Calais, Pas-de-Calais Habitat, SIA et Maisons & Cités, nous allons ensemble réaliser plus de 3 Md€ de travaux sur la

politique du logement sur le territoire du bassin minier du Pas-de-Calais. C'est plus de 2,2 M€ pour Maisons & Cités. C'est une politique lourde, importante, notamment dans le cadre de l'ERBM. Quand on parle de politique du logement et d'un niveau d'investissement aussi conséquent, on a besoin de rechercher des cohérences avec les autres politiques d'aménagement du territoire – on a parlé du transport, du développement économique, des mobilités, etc. – et on ne peut être qu'attaché à ce que cette politique d'aménagement du territoire recherche une autre cohérence avec les territoires voisins, ceux du nord du bassin minier et ceux du nord de la métropole de Lille. On ne peut donc qu'être enthousiaste à vous voir travailler ensemble sur la recherche d'une politique d'aménagement du territoire cohérente entre un territoire métropolisé dense qu'est la métropole européenne de Lille et notre chapelet de villes moyennes du bassin minier qui ont besoin aussi de trouver une cohérence de politiques d'aménagement du territoire.

En tant qu'investisseurs sur le logement et sur l'aménagement, avec mes collègues du logement, nous ne pouvons être que très satisfaits de vous voir travailler ensemble et nous sommes même gourmands de voir vos premiers travaux et vos premières réflexions pour pouvoir nous y engouffrer et apporter nos convictions sur la politique du logement et son développement.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Christophe PILCH me soufflait que l'habitat était peut-être un élément à compléter.

M. DAUBRESSE.- Je voulais dire un mot à ce sujet, j'ai oublié d'en parler.

Je pense qu'il faut aussi que l'on réfléchisse à mutualiser des moyens et surtout des systèmes de gouvernance sur la question du logement et singulièrement du logement social. Le bassin minier est un cas particulier puisque les annonces gouvernementales qui viennent d'être faites changent la donne et redonnent un appui positif ; cela a d'ailleurs pu se faire dans un grand consensus politique entre les principaux parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais, mais je suis fort inquiet sur ce qui arrive.

La loi ELAN vient d'être promulguée, elle a des bons côtés, elle change le modèle du logement social. Le premier impact que l'on a – je viens de faire faire une étude là-dessus et je viens d'avoir les chiffres –, sur les 10 premiers mois de l'année, c'est moins 50 % d'agréments de logements sociaux en France par rapport à 2015. Les agréments, ce sont les permis de construire de demain et les constructions d'après-demain. Cela veut dire que, à horizon de 2020, nous allons avoir une baisse considérable du logement social alors que l'on est confronté, sur votre territoire comme sur le nôtre, à des demandes croissantes et aussi au fait que les ménages qui voudraient être dans le parcours résidentiel, qui voudraient accéder à la propriété sociale, sont en difficulté, il n'y a plus de solvabilisation de la demande, ils n'ont plus le moyen d'acheter, ce qui explique les pages de Nexity dans la presse, etc. Nous allons être confrontés à cette question-là et la loi ELAN promet un nouveau modèle de rassemblement assez autoritaire qui aboutit à ce que des offices ou des SA d'HLM vont disparaître, que l'on va devoir créer des SAC et que l'on va devoir réfléchir à cette mutualisation avec une taille plus grande. La tendance peut être dans un premier temps de réfléchir à l'échelle d'un département, mais il y a aussi d'autres choses à voir.

Je pense que, si vous êtes d'accord, nos deux agences pourraient réfléchir aux impacts de ce nouveau modèle qui va impacter le logement social, mais pas seulement. L'investissement locatif pour les grands investisseurs, c'est moins 70 %. Les réservations de logement chez les promoteurs, c'est moins 12 %.

J'ai été ministre du Logement, je suis bien placé pour savoir que l'impact de vos décisions politiques, financières et surtout fiscales – investissement Pinel, prêt à taux zéro, APL en tous genres qui impactent le modèle –, cela se fait à deux ans de distance.

Si nous voulons éviter de subir plein de choses alors que nos populations vont être en première ligne, je pense que nous pourrions essayer de travailler – avec Dominique SOYER, et son expertise – pour voir comment s'adapter au nouveau modèle du logement social, même si on n'est pas convaincu que ce soit la meilleure solution qui a été proposée.

M. WACHEUX.- Les enjeux du logement ne se posent pas de la même façon entre la métropole et nos territoires, on n'est pas dans les mêmes niveaux de tension d'un côté et de l'autre ; en revanche, la fragilisation du logement social est partout. Si, ici, le besoin ou la tension se font moins forts, la réalité du logement social est d'une acuité particulière. Quand le logement social est menacé, il est à la fois un indicateur inquiétant là où on ressent le besoin de logement supplémentaire et là où le logement social est déjà une composante importante de l'offre faite à la population.

Par ailleurs, je crois effectivement qu'il faut que l'on réfléchisse ensemble à ce qu'est le logement, à ce que sont les catégories de logement et les satisfactions à apporter. Il faut le faire dans une réflexion très équilibrée en termes d'aménagement et développement des territoires. Il ne peut pas y avoir des territoires d'activité et des territoires d'habitat que certains qualifient parfois de relégation. Il faut vraiment que l'on ait cette réflexion partagée sur ce qui peut faire la réussite de l'activité partagée des territoires et la réussite d'une politique de logement dont aucun de nous deux ne pourrait se satisfaire qu'elle soit défailante. Les difficultés du voisin ne font pas sa propre réussite. C'est vrai dans beaucoup de domaines et également en matière de logement.

Tout à l'heure, dans ton intervention, tu as utilisé le terme de réseau. C'est vrai que les agences d'urbanisme ont décidé de s'organiser en réseau et, d'une certaine façon, d'avoir une offre commune, en particulier à la Région – si le président de Région aujourd'hui dit tout le bénéfice qu'il a pu en tirer, on aura constaté au début toute la suspicion que cela lui inspirait –, mais c'est du réseau. Finalement, s'emparant ensemble d'un certain nombre de sujets, les agences d'urbanisme ont réussi à proposer un certain nombre de chantiers portés par l'un ou l'autre ou ensemble.

Tu disais que l'aire métropolitaine de Lille, sans ignorer le poids particulier de Lille-Métropole, avait voulu travailler en réseau. Il y avait quelque chose qui était déséquilibré entre des communautés d'agglomération, des communautés de communes qui, à l'évidence géographique, étaient périphériques et ne dialoguaient que difficilement à égalité, sur les mêmes enjeux ou à la même échelle que celle de Lille-Métropole. C'est pourquoi je disais que peut-être l'émergence des pôles métropolitains aurait-elle permis un dialogue plus équilibré.

Nous avons besoin de parler à nos voisins sur un certain nombre d'enjeux, qui ne sont pas toujours les mêmes en fonction des voisins – avec le nord du bassin minier, c'est une chose, avec l'Arrageois, c'est autre chose, même si des choses nous concernent tous ensemble –, mais je ne voudrais pas qu'on en arrive à une sorte d'organisation qui ne soit qu'une juxtaposition de relations bilatérales avec la MEL discutant avec le littoral, avec Dunkerque, Valenciennes, avec nous. Finalement, on ne recréerait pas les conditions optimales de la prise en compte commune de nos enjeux. Dans ce cas, cela veut dire que, nous aussi, nous n'avons que des relations bilatérales à avoir, mais, sur un certain nombre d'enjeux – peut-être que les agences d'urbanisme ont initié des choses dans ce domaine –, un réseau peut être utile.

Nous sommes tellement dans la périphérie, dans l'interaction entre nos deux territoires que, à l'évidence, nous avons à entretenir une analyse partagée ou des réponses partagées avec la métropole de Lille. Nous avons beaucoup de voisins, il en est qui pèsent plus que d'autres en termes d'enjeux et en termes de fonctions qui nous concernent.

M. LE PRÉSIDENT.- On voit que les sujets sont encore nombreux à creuser. Ce n'est qu'une première étape. On a bien compris que le travail de collaboration et d'échange entre les territoires voisins allait se poursuivre et nourrir des réflexions dans d'autres domaines, autres que les agences d'urbanisme.

Si on pense au *slide* que l'on passait tout à l'heure sur Odysée, avec la capitale mondiale du design à Lille, on a une complémentarité de temps avec 2019 et 2020.

M. DAUBRESSE.- De fait, il y a eu du retard à l'allumage, mais, maintenant, c'est sur les rails. Lille design se lance complètement. À la fois, le label « capitale mondiale du design » pour des entreprises ou des initiatives associatives ou citoyennes ne concerne évidemment pas que la métropole lilloise, nous pouvons en tirer profit les uns et les autres et, par ailleurs, ce que j'ai vu sur les cabanes nous intéresse beaucoup. On peut valoriser une initiative d'un territoire voisin et se dire que l'on pourrait en tirer profit dans notre territoire. C'est tout à fait dans l'état d'esprit.

Je dis des « prototypes ». Pour eux, ce sont des « proof of concept ». C'est quand même la même chose, ce sont des expérimentations avec la méthode. Quand j'écoute ce que vous dites sur l'Odysée, c'est tout à fait cela. Ce sont des méthodes citoyennes. Il s'agit d'associer au maximum la population, faire des méthodes où on puisse tester les choses avec des prototypes, expérimenter des politiques et des gouvernances et en déduire de nouveaux axes de stratégie. On est donc totalement en phase.

Votre concours nous intéresse. Je ne peux pas parler au nom de Lille Design, mais je connais l'état d'esprit. Vraiment, on peut parfaitement reprendre votre initiative dans le catalogue de Lille Design.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est entendu. C'est un élément supplémentaire de reconnaissance par rapport au travail qui a été réalisé avec les habitants pour pouvoir élaborer cette action.

Nous allons passer au label, en vous remerciant les uns et les autres. Je voudrais remercier Marc-Philippe DAUBRESSE et Alain WACHEUX pour cette présentation avec leurs équipes et surtout pour le travail partenarial qui s'engage. C'est une première étape qui, à l'initiative des deux agences d'urbanisme, est nourrie grâce à la réflexion d'Euralens.

- **Le label Euralens**

Mme BERGNA.- Je commencerai par quelques chiffres, pour rappeler que, depuis 2011, 130 projets ont été candidats et 52 ont été labellisés. La charge de travail pour suivre ces projets s'intensifie pour l'équipe d'Euralens avec son AMO Une Fabrique de la ville. En 2018, c'était la septième vague de labellisation. On renforce l'essence du label qui est de rassembler toutes les énergies d'où qu'elles viennent.

À titre d'information, cette méthode attire l'attention de beaucoup de monde, puisque le ministère de la Cohésion des territoires a invité Euralens à partager son expérience pour qu'elle

soit reproduite à Nantes, Bordeaux, Strasbourg et Alzette-Belval en Lorraine, dans le cadre des IBA à la française qui avaient été présentées par la direction générale de l'aménagement à l'atelier projet urbain de Madrid en octobre.

Cette année, beaucoup de conventions d'accompagnement sont arrivées à échéance. Ces projets ont continué à progresser, tout en suivant les engagements qui ont été pris dans les conventions d'accompagnement. L'instruction du label a jugé que les objectifs fixés ont été atteints. C'est pourquoi il est proposé de renouveler l'attribution de ce label pour 17 d'entre eux et de prendre en compte les nouvelles évolutions dans les futures conventions d'accompagnement.

Au 30 juin 2018, pour la nouvelle vague, neuf candidatures de projet ont été déposées. À l'issue du processus d'instruction qui s'est déroulé à l'été et à l'automne, parmi les neuf projets, cinq sont considérés comme répondant aux critères qui permettraient de les proposer à la labellisation, trois seraient mis en attente pour les accompagner et favoriser le développement du projet pour qu'ils puissent être à nouveau candidats ultérieurement et un dossier a été considéré comme étant à réadapter. Il s'agit du projet qui a été déposé par le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle autour du projet du BHNS. On a considéré avec le syndicat mixte qu'il était nécessaire de retravailler ce dossier après la mise en service du BHNS l'an prochain pour mieux prendre en compte le projet dans toute sa complexité et ses dimensions de mobilité et d'aménagement du territoire.

Voilà donc présentés rapidement le processus et le déroulement de l'instruction du label. Monsieur le Président, je vous laisse présenter les propositions de labellisation.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense qu'il est plus simple que vous la fassiez dans la foulée, vous ou Gilles HUCHETTE.

Vous allez voir tout le travail qui a été réalisé par les porteurs de projet, par les aller-retour avec les équipes pour pouvoir finaliser et par moments affiner les projets, surtout pour les 17 projets qui ont eu le prolongement de leur action. C'est aussi la suite logique de l'engagement d'Euralens de pouvoir accompagner l'ensemble des projets qui ont été labellisés et c'est la reconnaissance des projets dans le cadre que l'on peut engager notamment avec le Pôle métropolitain, l'exemple étant la Chaîne des parcs.

M. HUCHETTE.- Le premier projet proposé à la labellisation est la centrale photovoltaïque de Leforest, déposé par la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin, un projet qui s'inscrit pleinement dans la dynamique du Forum Euralens sur l'énergie en 2017 et qui représente un cas d'école – une cellule-souche – exemplaire pour la valorisation des friches industrielles pour le territoire. À partir de ces 20 premiers hectares, on peut imaginer que, sur plusieurs centaines d'hectares, on puisse multiplier ce type de projet.

Le deuxième projet proposé à la labellisation propose de réunir deux candidatures : les parcs de l'Entre 2 Vallées et de la Vallée Carreau, deux projets en maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane. Ces deux sous-ensembles d'aménagement ont rejoint le schéma stratégique de la Chaîne des parcs. Il est proposé de les associer dans cette labellisation puisqu'ils sont voisins, avec des temporalités néanmoins différentes. Ils illustrent bien l'ambition de l'agglomération de redonner de la lecture et de la clarification à tous ces ensembles paysagers et de prévoir des aménagements pour amener les habitants, les visiteurs à les redécouvrir.

La troisième proposition de labellisation est celle des innovations pédagogiques du Diplôme d'accès aux études supérieures qu'a déposé l'université d'Artois. Nous avons reconnu le caractère indispensable de ce type d'initiative pour le territoire qui concentre des enjeux assez forts de formation. Comment arriver, pour les publics décrocheurs ou décrochés, à imaginer des passerelles, des tremplins pour les ramener dans le système de formation et les ramener vers l'emploi ? L'objectif de cette proposition de labellisation est aussi de mettre en réseau cette initiative avec d'autres tremplins passerelles qui existent.

Le dernier projet qui est proposé au label est le Lens Airshow, proposé par l'association Fêtes en ciel qui vient d'adhérer à Euralens. C'est le plus grand rassemblement populaire du territoire, il y avait 70 000 personnes à la dernière édition. C'est un projet assez exemplaire pour sa dimension populaire, par la dimension d'implication des bénévoles grâce auxquels il fonctionne. Nous voulions aussi noter toutes les propositions d'innovation dont ils ont fait preuve. Cette prochaine édition qui se déroulera dans le cadre d'Odysée en 2019 s'est ouverte sur les enjeux de formation, sur les métiers de l'industrie et également sur le travail d'implication de la jeunesse. Ils ont proposé à un certain nombre de jeunes du territoire de passer leur diplôme d'aviation en parallèle. Il y a un travail de lien avec la jeunesse qui est très intéressant.

Voilà donc les quatre propositions de labellisation qui sont soumises à l'Assemblée générale cette année.

Ensuite, trois projets sont mis en entente de labellisation, mais nous allons continuer le travail avec eux. Ce sont des projets extrêmement intéressants. L'idée est de pouvoir travailler pour qu'ils atteignent le label plus tard.

Le premier est la mise en réseau des espaces de nature d'Annay, Estevelles, Harnes, Meurchin, Pont-à-Vendin, cinq communes qui travaillent collectivement pour faire émerger un nouveau parc de la Chaîne des parcs. Via l'étude de Michel DESVIGNE, on va pouvoir faire une étude de cas avec eux et les aider à définir le projet, la programmation et surtout la méthode de projet et de gestion à terme.

Le deuxième est la gare d'eau de Courcelles-lès-Lens qui est un projet symbolique, un projet dans le label Euralens depuis longtemps, mais qui peut connaître une évolution, puisque, depuis un an, les études ont avancé. Il est proposé conjointement entre Euralens et la communauté d'Hénin-Carvin d'accompagner la commune sur l'étude de dépollution pour les aider à faire cette étude qui est indispensable pour ensuite définir un programme cohérent et fiable.

Le dernier projet est celui de la création d'un magasin de produits agricoles biologiques en circuit court. Ce projet est porté par un agriculteur qui est venu à Euralens pour dire qu'il aimerait avoir un coup de main sur la constitution de ce type de magasin. L'idée est de l'accompagner, de le mettre en réseau. C'est un projet qui est petit, à Carvin, mais il est symbolique de tout un engouement sur le territoire à ce sujet. Comment, à partir de ce fil, arriver à tirer la pelote, à faire le réseau avec d'autres initiatives et qualifier d'autres projets de cette même nature sur le territoire ?

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

On voit là aussi tout le chemin parcouru. Quatre projets labellisés, trois encore en attente. Cela montre l'intérêt parce que beaucoup de projets ont soumissionné pour pouvoir obtenir ce

label, on voit le travail d'accompagnement et de qualification de certains projets. Il y a les bonnes volontés au départ de pouvoir porter les projets au label et tout le travail réalisé pour permettre son évolution.

Le projet sur Estevelles, Harnes montre aussi l'extension d'une réalisation de la Chaîne des parcs. Il y a le projet avec Harnes, Fouquières, Noyelles et Loison et, quand on continue l'évolution et un des maillons supplémentaires de cette chaîne, on se déroule vers Estevelles, Pont-à-Vendin, etc. Aujourd'hui, les communes se sont saisies, c'est leur initiative, mais il y a des communes qui n'ont pas forcément l'ingénierie pour porter le projet à la même vitesse que les premiers qui sont partis. On est vraiment dans cet accompagnement-là et l'évolution de la Chaîne des parcs en est une concrétisation d'un côté et, derrière, il y a un porteur collectif à accompagner pour pouvoir obtenir le label et encore améliorer la lisibilité de la Chaîne des parcs.

Je passe la parole à Alain SZABO

M. SZABO.- Nous sommes très heureux d'être accompagnés par Euralens sur notre projet qui embarque cinq communes, Harnes, Pont-à-Vendin, Estevelles, Annay et Meurchin.

Quand j'étais installé dans le fauteuil de maire d'Estevelles en 2016, je me suis demandé comment ma petite commune pouvait contribuer à la transformation de notre territoire et au renouveau du bassin minier. Un jour, pour y réfléchir, je suis monté en haut du terril d'Estevelles, le terril 98 qui est classé Unesco. Quand mon regard a embrassé le paysage du beau bassin minier, cela a été une évidence. La nature et le travail de nos parents et grands-parents nous ont laissé de véritables pépites qu'il faut évidemment valoriser pour notre population et ce sont des outils comme la Chaîne des parcs et Euralens qui vont nous permettre de le faire.

Je voudrais remercier le comité de pilotage d'Euralens, le président Sylvain ROBERT et aussi en tant que président de la CALL qui nous accompagnent depuis le début sur cette initiative, l'Agence d'urbanisme de l'Artois qui a travaillé avec nous.

Nous travaillons pour que ce projet aboutisse. Nous avons rencontré il y a une quinzaine de jours le vice-président de Région M. CASTIGLIONE qui est aussi président de l'EPF, qui nous encourage – c'est un message que je fais passer – à accélérer pour pouvoir disposer des fonds Feder et Interreg sur ce projet, sur la tranche qui vient à extinction en 2020. Nous sommes donc dans les starting-blocks et nous souhaitons passer de l'étude et de la réflexion à l'opérationnel et nous nous y attacherons en 2019.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Alain.

Y a-t-il d'autres interventions sur les projets labellisés ou les projets en attente, en accompagnement ? (*Aucune*).

Personne n'a de réticence à ce que les projets présentés soient labellisés Euralens pour cette année, intègrent les cahiers du label et toutes les publications que l'on peut avoir ?

M. HUCHETTE.- Monsieur le Président, vous parlez des publications. Pour l'année prochaine, on a proposé une publication un peu exceptionnelle. Plutôt que de faire un cahier du label avec la mise en scène des projets de cette année, on propose une grande carte qui mette sur nos territoires cette dynamique de labellisation, ces 52 projets plus quatre nouveaux aujourd'hui.

On a tendu la main à la Fondation de France qui, quasiment pendant la même période, a mené un travail similaire avec un public complémentaire, des habitants, des associations, pour leur proposer un accompagnement financier pour transformer les idées en projets. C'est le projet

Mine d'idées que l'on a suivi avec eux. On a également proposé au Département de mettre en avant les projets sur l'ESS, un réseau d'ambassadeurs à l'échelle du territoire du pôle métropolitain. Cela forme une centaine de projets que l'on propose donc de mettre sur une grande carte pour montrer que ce sont ces projets qui font la transformation de ce territoire.

Cette publication sortira début d'année prochaine, en profitant aussi des événements de l'Odyssée pour le mettre en valeur. L'idée était de mettre en avant que la transformation de ce territoire, c'est une multitude d'acteurs, des grands, des petits, des locaux, des stratégiques, mais c'est cette richesse qui fait la transformation du territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Pour faire le parallèle avec ce que disait Alain SZABO, j'espère que d'autres personnalités qui ont gravi récemment les terrils ont pu avoir la même perception du territoire et auront la même envie de nous accompagner. C'est une bonne façon d'entendre ce qu'un territoire peut revendiquer légitimement sur l'après mine, l'après exploitation minière qui a aussi contribué à un élan national. On a su jouer la solidarité dans un sens, comme l'aurait dit Daniel PERCHERON, il faut aussi que la solidarité aille jusqu'au bout. S'il faut aussi aller au terri d'Estevelles, on passera le message. Cela peut être un bon signe et un beau symbole.

Etes-vous d'accord pour labelliser les projets, pour renouveler les 17 projets qui ont été évoqués par Gilles HUCHETTE et attribuer le label aux quatre projets cités ? (*Pas de remarques*).

Ils sont donc adoptés.

L'attribution des labels pour la 7^e vague et le renouvellement des labels arrivés à échéance sont approuvés à l'unanimité.

Merci beaucoup. C'est un encouragement pour les équipes qui les ont portés et qui voient une reconnaissance de leur travail, pour certains, de plusieurs années.

Tout à l'heure, nous avons eu une invitation pour faire la prochaine Assemblée générale à Sallaumines, à la MAC. Comme c'est sur le territoire de Lens-Liévin, dans le turn-over que nous devons avoir dans nos assemblées générales et dans nos territoires, si la MAC est disponible, nous ferons la prochaine Assemblée générale à Sallaumines.

Il me reste à vous remercier pour votre présence cet après-midi et vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

(La séance est levée à 16 heures 40.)